Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

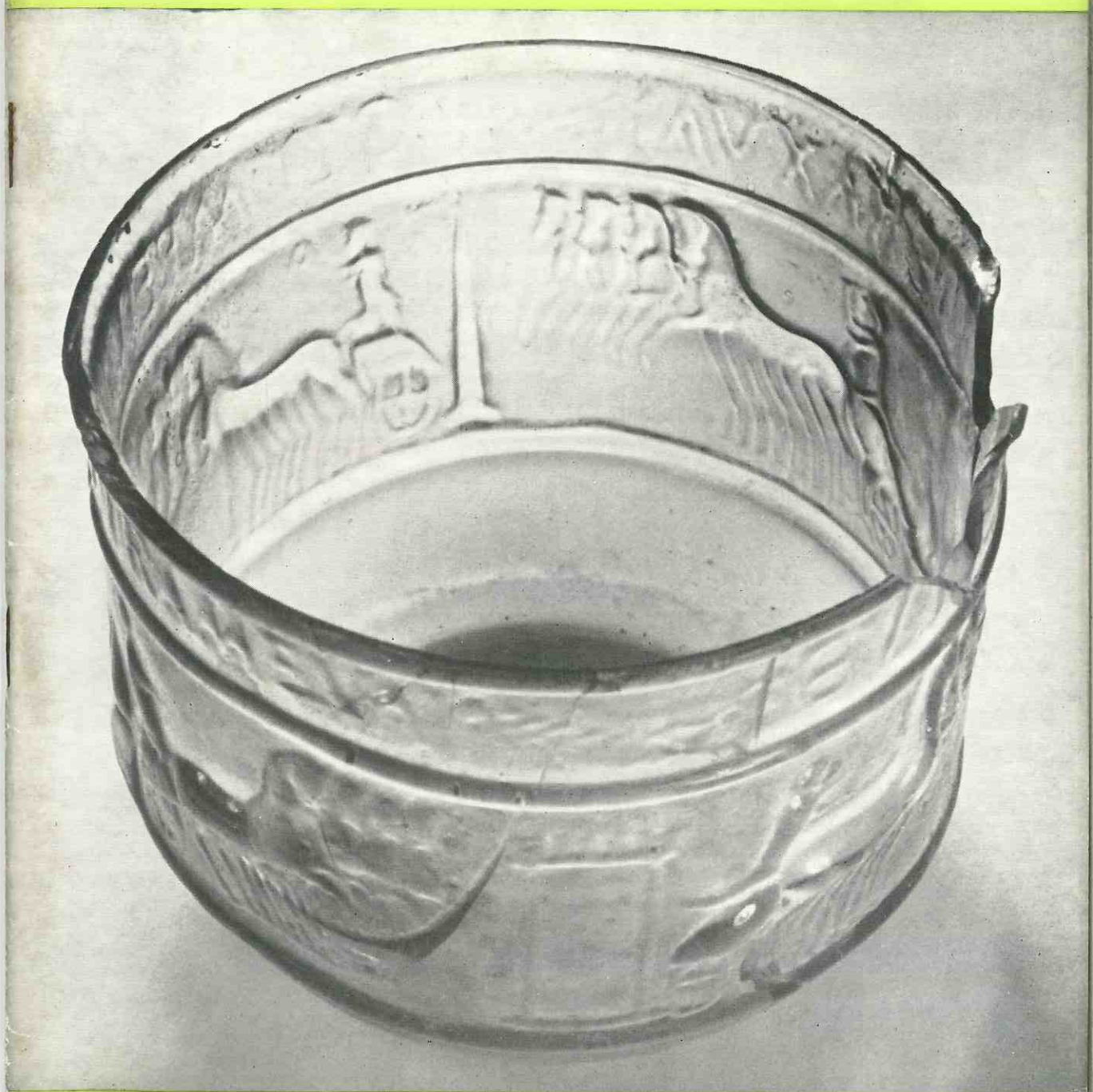

Volume XVIII 1963 Fascicule 2

« ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles.*

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux,* véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves naturelles.* Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous lèguerons aux générations à venir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Vice-Présidents: M. J. P. HARROY, Professeur à l'U. L. B., Ancien Résident Général du Ruanda-Urundi.
M. A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Administrateurs :

MM. A. COLLART, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
G. CRABUS, Bibliothécaire honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo.
Fr. DE GROM.
E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.
F. FOULON
L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.
E. JANSSENS, Professeur à l'U. L. B.
A. LECRENIER, Prorecteur de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.
G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
G. MATAGNE, Agent honoraire de la Banque Nationale.
J. PEEMANS, Docteur en Droit.
Baron I. de RADZITZKY d'OSTROWICK, ancien Conservateur de l'Institut de Géologie de l'Université de Liège.
M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur.
W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.
P. STANER, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur général au Ministère des Affaires Africaines.
J. VANNÉRUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Ch. FRANCOTTE et F. STOCK.

Délégués :

MM. J. BREUER, Conservateur honoraire aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.
C. PIRLOT, Conseiller Chef de Service à l'Administration des Arts, des Lettres et de l'Éducation populaire.
Baron JULES de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.
A. HAULOT, Commissaire général du Tourisme.
A. HERBIGNAT, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président,
G. CRABUS,
L. HERLANT,
E. JANSSENS,
J. LEPLANG.
M. RENARD, Administrateur-Trésorier.
Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

Délégué du Comité :
J. VALETTE.

CONSERVATEURS

MM. J. M. MALTER (P. N. Bohan-Membre).
KOTHER (Rés. Warche).
F. FOULON (P. N. Furfooz).
Y. GROLLINGER (P. N. Lesse-et-Lomme)
A. PIRAUX (P. N. Lesse-et-Lomme).
Baron E. de VINCK (Rés. Champalle).
R. DELSAUX (Rés. Remouchamps).
S. JACQUEMART (Rés. Calamine).
G. FRANÇOIS (Rés. Olloy s/Viroin).
A. FAGNÉRAY (Rés. Roche à l'Appel).
X (Rés. de Nismes)
X (P. N. et Rés. Comblain-au-Pont)

COTISATIONS

Membre à vie
Cotisation unique ..... 5.000 F minimum
Membre protecteur
Cotisation annuelle ..... 1.000 F minimum
Membre effectif
Cotisation annuelle ..... 206 F minimum
Membre adhérent
Cotisation annuelle ..... 130 F minimum
Étudiant
Cotisation annuelle ..... 96 F minimum
Membre résidant à l'étranger
Cotisation annuelle 206 F minimum
Hôteliers, libraires, maisons de sport 256 F
(Une publicité de 1/16me de page est accordée).

Les versements doivent être effectués au C.C.P. numéro 1695 93 d'*Ardenne et Gaume*, Bruxelles.

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monuments et musées présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 40 francs (au lieu de 80 francs).

Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).

Grottes de Remouchamps : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 F. Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).

Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

Grottes de Ramioul : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Fort de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Fourneau St-Michel et son Musée : 10 francs (au lieu de 15 francs).

VISITE DU PARC NATIONAL DE FURFOOZ

Ouvert depuis Pâques jusqu'au 15 octobre.

Parking réservé aux visiteurs, accès par le village de Furfooz.

Tarif ordinaire : 25 F ; 15 F par enfant.

Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 15 F par personne ; 10 F par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 15 F par élève ou scout ; 10 F par élève membre ou scout membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes (20 personnes minimum) : 20 F par adulte ; 15 F par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles.

L'entrée du P.N. est gratuite pour les membres effectifs, protecteurs et à vie d'*Ardenne et Gaume.*

Réduction aux membres de

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération Motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V.T.B.), Vlaamse Automobilistenbond (V.A.B.), Les Chercheurs de Wallonie.

Garage STERCKX

Agence FIAT
2, Rue Neuve, ROCHEFORT
Téléphone (084) 21227.

HOTEL DU CASINO à TILFF-sur-Ourthe.
PROP. : **Franz ODEKERKEN.**
La belle tradition française de la table.
Tel. 04 /68 10 15.

ARDENNE ET GAUME, a.s.b.l.

Direction : 28, avenue de la Tenderie, *Boitsfort, Bruxelles 17.* Tél. 72 49 03.
Secrétariat général : 41, rue Marie de Bourgogne, *Bruxelles 4.* Tél. 11 13 36.
Publicité et Trésorerie : 88, avenue de l'Université, *Bruxelles 5.* Tél. 47 29 37.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

Arlon : DÉOME, 4, rue Léopold. Folklore, beaux-arts sciences naturelles.

Boitsfort : OCTAVE TOURNEUR. Journaux, tabacs, vins et liqueurs de qualité. Tél. Brux. 7232.20

Bruxelles : VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et 17, rue des Grands Carmes.
PAULI, 39*a*, Place de Brouckère et 49*c* Avenue de la Toison d'Or.

Liège : Gd BAZARD DE LA PLACE ST-LAMBERT.
PAULI, 31, rue du Pont d'Ile.

Namur : PAULI, 75, rue de l'Ange.

Plants Forestiers et Peupliers

Pour tous vos achats, adressez-vous en toute confiance aux

Ets. ARMAND OP DE BEECK s. p. r. l.

Pépinières

PUTTE-lez-Malines. Tél. : 015/412.66

Catalogue sur demande.

CINÉ-PHOTO-HALL

M. COLLART-PIÉRARD

59, Rue de l'Ange
NAMUR
Tél. 20348

Tout pour la photo et le ciné d'amateurs.
Toutes marques — muet — sonore
Bell-Howeel, Paillard, Kodak, etc.
Tous travaux d'amateurs.

MAISON DE SPORTS

ACCORDANT SON APPUI A « ARDENNNE ET GAUME » :

BRUXELLES : *Harker's Sports*, 51, rue de Namur

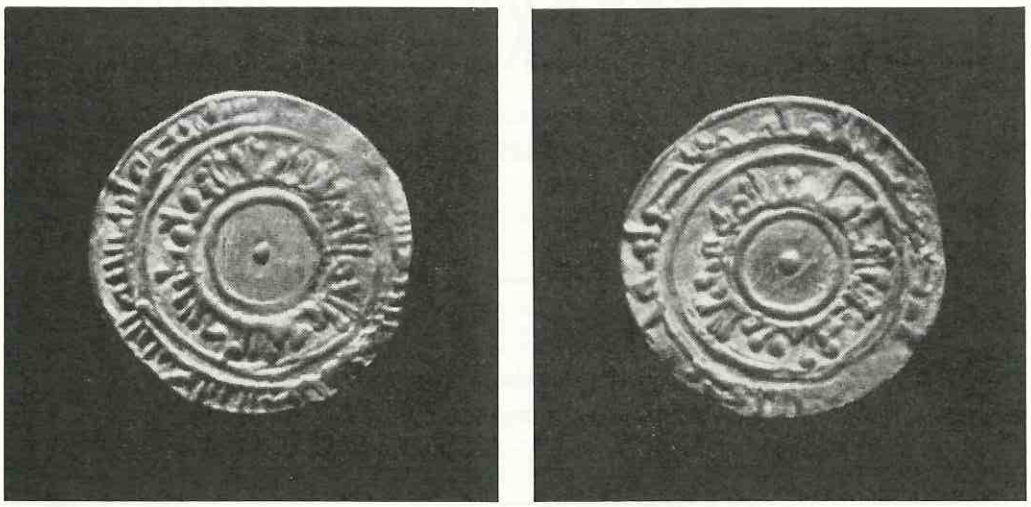

Fig. 13 — **Dourbes, monnaie fatimide en or trouvée à la Roche à Lomme (diamètre 15 mm). Les deux faces.**

Couverture : Couvin, bol en verre moulé découvert dans le cimetière romain du Trou-Bodet (diamètre 85 mm).

Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

Volume XVIII 1963 Fascicule 2

SOMMAIRE

Les Vestiges archéologiques de la Région de Nismes, du Paléolithique à l'Époque mérovingienne (M. E. Mariën) 31

Nismes ou le Bonheur de l'Entomologiste (J. Van Schepdael) . . . 51

Nismes : 1) Notes historiques (P. Blondeau) 56
2) Essais de Toponymie (Vieux Noms et vieilles Pierres) (id.) . 59
3) Sobriquets et vieilles Histoires (id.) 64
4) Une Industrie disparue (id.) 65

LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES DE LA RÉGION DE NISMES, du Paléolithique à l'Époque mérovingienne *

par M. E. MARIËN

Le Paléolithique.

Au Paléolithique Moyen, l'homme de Néanderthal rechercha le couvert des grottes pour s'abriter du climat froid et humide consécutif à l'avance du grand glacier scandinave au cours de la dernière glaciation, celle du Würm. Tout au long de la zone calcareuse, les cavernes des falaises lui offraient le gîte.

* Les chiffres de 1 à 65 se rapportent à la bibliographie en fin d'article. Les chiffres en italiques renvoient aux chiffres soulignés de la carte jointe au texte.

Tandis que la vallée de l'Orneau était habitée par l'homme de Spy, la Basse-Lesse l'était par l'homme de la Naulette ; des silex de type moustérien furent découverts à Hastière. Mais jusqu'ici on n'a pas décelé de traces de l'homme de Néanderthal dans les vallées de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire.

Les vestiges les plus anciens récoltés dans la région de Nismes et de Couvin ne remontent pas au delà de la dernière phase de l'ultime glaciation, le Würm III. Sous ce climat rigoureux dont l'avance des glaces jusques à l'embouchure de l'Elbe avait encore accentué l'inclémence, les chasseurs du Paléolithique supérieur — appartenant désormais à la race de l'*Homo sapiens* — tendaient leurs pièges aux animaux de la toundra : aux mammouths et rhinocéros laineux dont le nombre était déjà en sensible régression ; aux rennes, cerfs, chamois, bouquetins, chevaux, aurochs, ours, renards et loups...

Tels sont notamment les animaux que traquaient les habitants d'une grotte située à 1 200 mètres au S.-S.-W. du village de Nismes, dans le flanc ouest de la Roche-Trouée (*101*). Cette caverne s'ouvre à une dizaine de mètres au-dessus du thalweg d'une vallée qui débouche dans celle de l'Eau Noire. Ses occupants ne nous ont laissé que peu d'objets d'outillage : une paire de silex taillés et un assez gros poinçon en os, enrobés, avec des restes de repas, dans une couche de limon d'infiltration de couleur rougeâtre. Ces débris de nourriture se composaient d'os de mammouths et autres animaux déjà cités, tous brisés intentionnellement pour en extraire la moelle ; ils s'accompagnaient d'ossements de renards et d'hyènes des cavernes. Celles-ci devaient en effet s'introduire fréquemment dans la grotte : nombreux sont les os qui portent la trace des dents puissantes du carnassier dont on retrouve également les excréments totalement fossilisés grâce à leur haute teneur en phosphate et connus sous le nom de *coprolithes*. Ainsi, par la composition de la faune mieux que par l'allure des silex, on peut attribuer à l'Aurignacien les trouvailles faites à la Roche-Trouée [1].

Au cours de cette même période, la grotte qui s'ouvre, à 18 mètres de hauteur, dans la falaise de calcaire couvinien dominant le village de Petigny, devait être habitée. Là aussi, quelques silex peu typiques, quelques fragments de poinçons en os voisinaient avec des ossements d'animaux de chasse parmi lesquels on a pu identifier ceux du rhinocéros à toison laineuse [2].

Les mammouths et les rhinocéros avaient déjà complètement disparu de notre toundra lorsque les hommes s'établirent dans le Trou de l'Abîme à Couvin (*102*). La terrasse, protégée des vents du nord par une haute falaise (Fig. 1), offrait un habitat dont la bonne exposition devait être d'autant plus appréciée que le climat prenait un caractère plus arctique, comme le montre la présence en ce lieu de vestiges du lagopède des neiges. Le groupe des chasseurs du Trou de l'Abîme tient une place bien particulière parmi nos peuplades préhistoriques : c'est le seul représentant chez nous d'une civilisation apparentée de très près à celle du Solutréen et familiarisée avec une technique très accomplie de la taille du silex (Fig. 2). Les nombreux outils retirés de la couche d'habitat — argile rouge, plastique, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur et passant vers sa base à un tuf calcaire très dur — sont en forme d'ogive ou de feuille de laurier présentant de fines retouches sur les bords et de larges retouches sur toute une face [3].

Le Mésolithique.

Vers 12 000 avant notre ère, à la fin du Paléolithique Supérieur, une amélioration graduelle du climat provoqua la lente régression du glacier scandinave sur le Danemark et le Gotland. Le renne disparut de nos contrées et avec lui les derniers chasseurs du Magdalénien. Les hommes de la période mésolithique qui leur succédèrent vivaient de la pêche, de la chasse et de la récolte des fruits et des plantes. L'outillage de certains groupes appartenant à la civilisation du Tardenoisien se distingue par la petitesse des silex — souvent à tranchant transversal — qui constituaient en général les barbelures des harpons et des pointes de flèches. Quoique l'on ait trouvé pas mal de déchets de taille de silex caractérisés par leurs petites dimensions — au Trieu Chalon (partie du plateau de l'Ermitage entre Boussu et Couvin) ; à Hanouet sur Couvin ; à Dailly-Aublain ; sur l'oppidum d'Olloy — ce n'est qu'à l'oppidum de Lompret que l'on reconnaît clairement les formes géométriques typiques des micro-

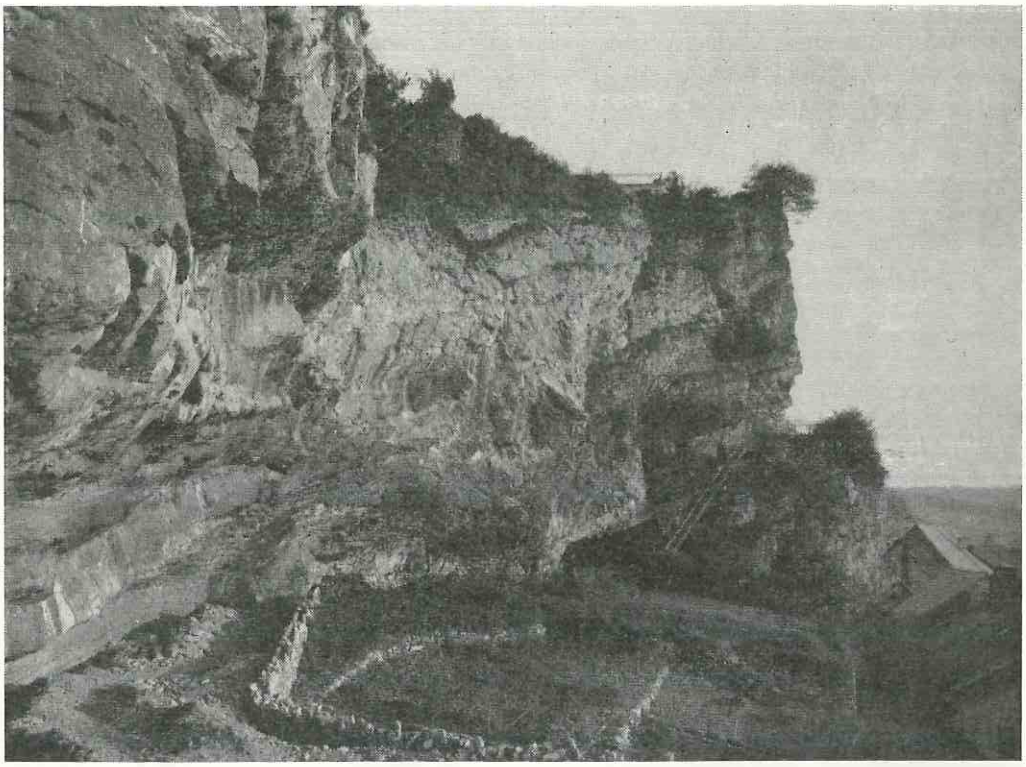

Fig. 1 — **Le Trou de l'Abîme, à Couvin.**

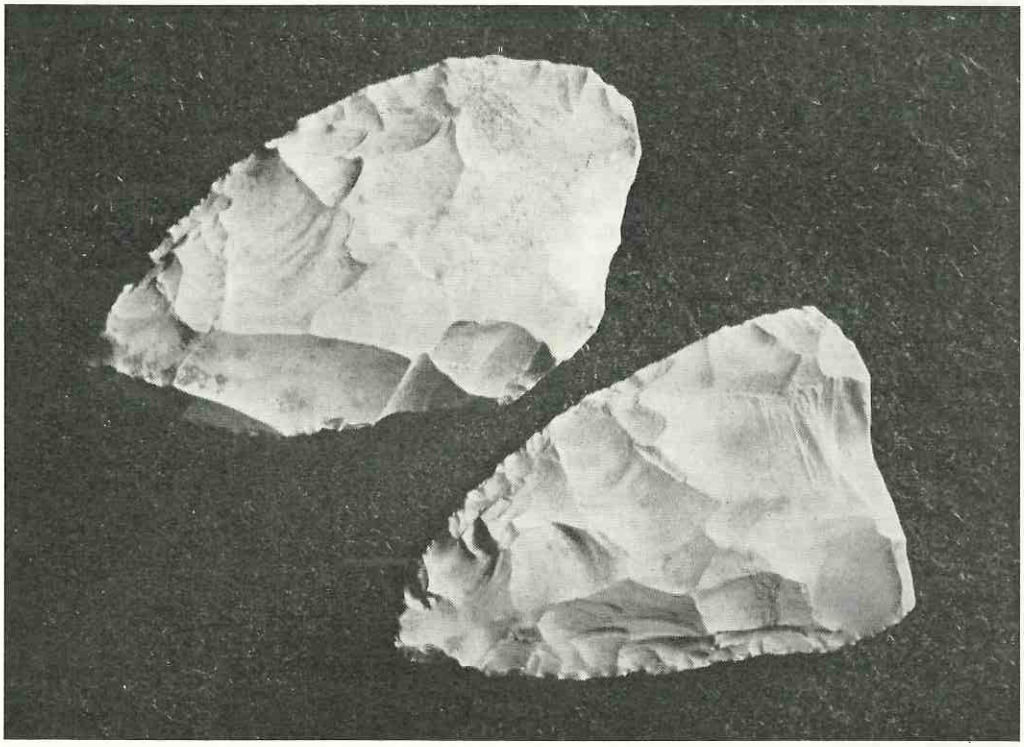

Fig. 2 — **Silex proto-solutréens du Trou de l'Abîme à Couvin.** (× **1,5**)

lithes de l'époque tardenoisienne [4]. C'est au terme de celle-ci, le climat s'étant considérablement réchauffé durant la période boréale assez sèche des années 7 000 à 5 500, que nous abordons la période atlantique plus humide qui, entre 5 500 et 3 000, connut l'extension des forêts de chênes auxquels se mêlaient le tilleul, l'orme et le coudrier.

Le Néolithique.

Au cours du IV^me millénaire avant notre ère, nos régions du loess furent colonisées par les premiers agriculteurs et éleveurs de bétail — les gens de la Céramique rubannée — tandis que partout ailleurs de petits groupes de chasseurs, de pêcheurs et de récolteurs de fruits poursuivaient leur vie mésolithique, et cela vraisemblablement jusque vers la fin du II^me millénaire. Entretemps une nouvelle poussée d'immigrants se développait en direction des carrières de silex, autour de Spiennes. Sans doute ces nouveaux venus appartenaient-ils à la civilisation du Michelsberg et entretinrent-ils des relations de troc avec les tribus mosanes comme en témoignent les haches polies de silex gris de Spiennes découvertes dans le Namurois, chez les « Néolithiques de la Meuse ». On peut s'imaginer ceux-ci, réunis en petites communautés, vivant d'un peu d'agriculture, de la pêche, de la chasse surtout ainsi qu'il appert du grand nombre de pointes de flèches, foliacées ou à pédoncule et ailerons, qui ont été trouvées dans le pays mosan (Fig. 3). Il y en avait qui, s'étant fixés sur de hauts plateaux — tel celui de Lairbois près d'Yvoir — profitèrent peut-être d'une position privilégiée pour mettre en état de défense par l'établissement d'une levée de terre — ou de deux comme c'est le cas au plateau de Hanouet (*312*) sur le territoire de Couvin — certains promontoires mieux désignés à cet effet. Dans la région de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire les points d'habitat qui ne se devinent plus que par la concentration de quelques trouvailles de silex — gris de Spiennes ou noirs d'importation française — sont assez nom-

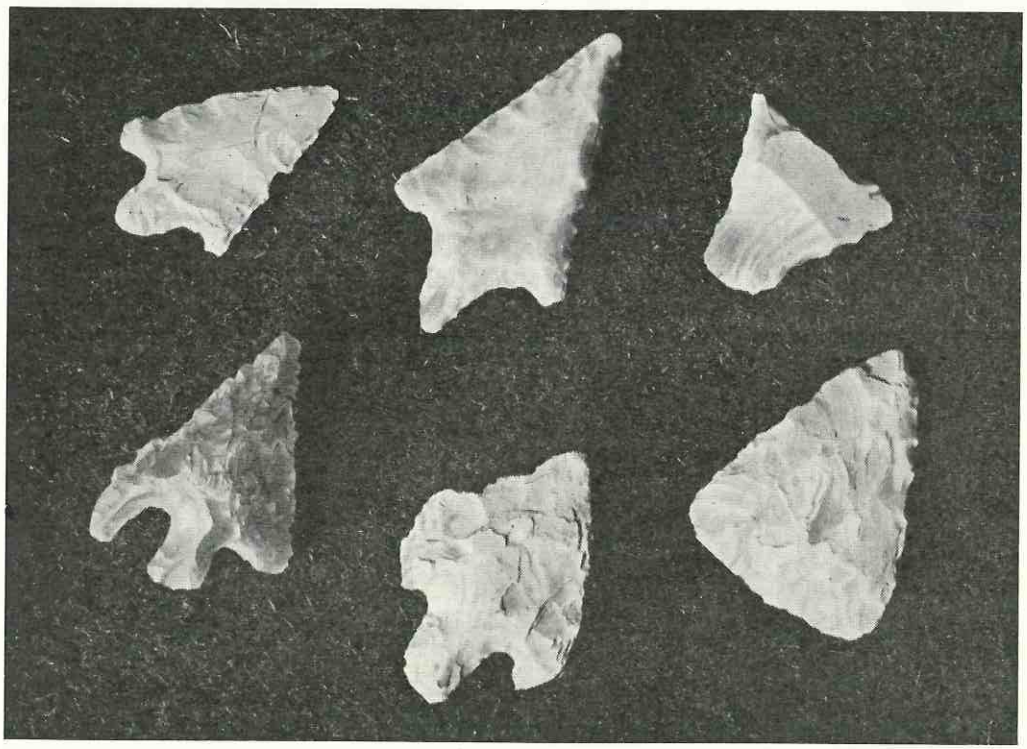

Fig. 3 — **Pointes de flèche, du Bois-de-Buis (1), de Gilminmont (2), du Bois Cumont (3, 4), de l'Ermitage (5, 6). (× 1,5)**

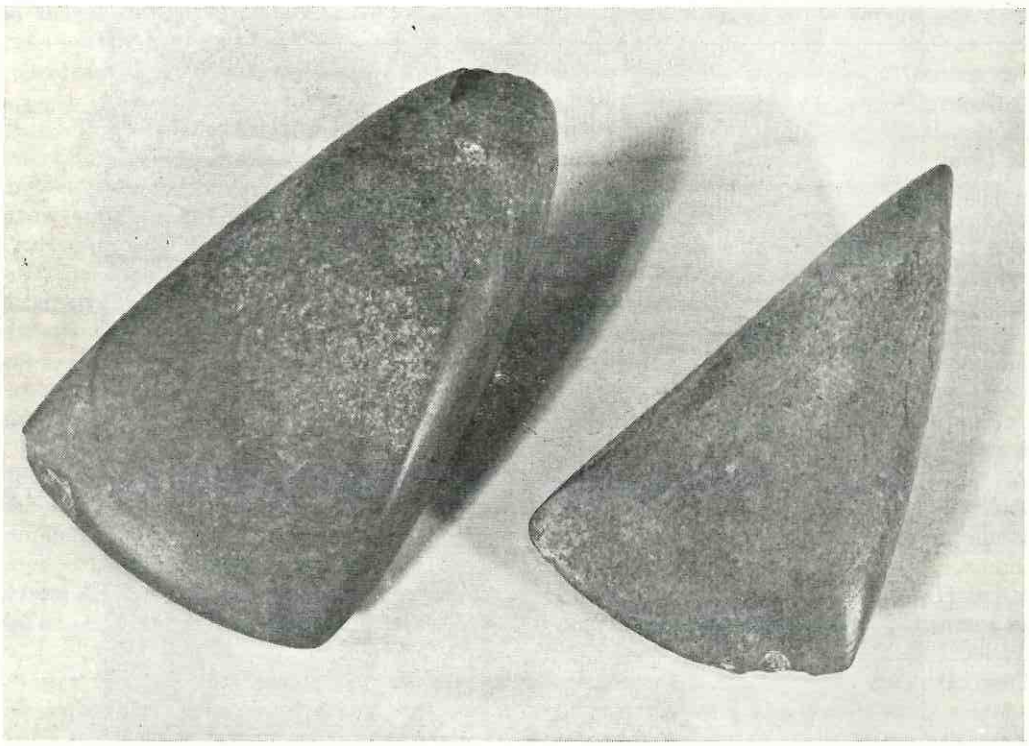

Fig. 4 — **Hachettes polies provenant de la Roche-Trouée à Nismes (gauche) et du Plateau de l'Ermitage à Boussu (droite). (1 : 1)**

breux ; mais aucun détail concernant le plan ou la structure des huttes mêmes ne nous est parvenu. Souvent même le caractère isolé des trouvailles ou la seule présence de quelques éclats de silex et déchets de taille empêchent de considérer chaque lieu de récolte comme un site d'habitat. Sur le territoire de NISMES de tels points de menues trouvailles sont trop nombreux pour être cités tous : il y en eut au MOUSTY (*305*) et au PONT D'AVIGNON (*305*), à la ROCHE-AU-FAUCON (*303*) et au BOIS-DE-BUIS (*306*). Plus abondantes étaient les récoltes au PLATEAU DES ABÎMES, aux ABANNETS (*307*) et au FONDRY DES CHIENS (*308*), puis au sud du village sur le petit plateau de la ROCHE-TROUÉE (*302*).

Par contre, les trouvailles abondantes, faites à l'intérieur de l'OPPIDUM D'OLLOY (*311*), grattoirs de silex, pointes de flèche à pédoncule et à ailerons, fragment de lame épaisse, prouvent qu'il s'agit ici comme à la ROCHE-À-LOMME (*310*) de Dourbes, d'un véritable site d'occupation. Le plateau de l'ERMITAGE (*313*), s'avançant au sud de Boussu-en-Fagne, entre l'Eau Noire et le ruisseau du Fond de l'Aine, a pu être un lieu d'habitat avant de se transformer en nécropole à marchets. GILMINMONT (*334*), petite hauteur entre le ruisseau du Fond de l'Aine et un de ses affluents, se signale, entre Dailly et Pesche, par quelques trouvailles, lames, grattoirs, fragment de hache polie. NIEUMONT (*304*), vaste promontoire calcaire dominant la vallée de l'Eau Noire au nord-est de Couvin, a livré quelques grattoirs discoïdes ou allongés, des lames, des fragments de haches polies et de pointes de flèches ainsi que de nombreux déchets de taille [5].

Il est vraisemblable que le groupe des « Néolithiques de la Meuse » n'ait été qu'un amalgame de petits clans distincts ayant chacun ses coutumes particulières mais liés entre eux par une observance commune de rites funéraires semblables qui leur imposaient de déposer leurs morts, à même le sol, dans des sépultures collectives, au creux de cavités naturelles non aménagées. Cependant il existe quelques différences locales dans la position des restes retrouvés dans ces grottes funèbres : alors que dans la plupart des cas

les corps étaient allongés sur le dos, parfois soigneusement rangés comme à Gendron, il s'en rencontre ailleurs qui semblent avoir été « raccourcis » par la ligature des jambes, ployées de force, ce qui porte les tibias contre les fémurs. Trois des squelettes du Trou de la Mâchoire à Furfooz se présentent de la sorte ; également, ce qui est d'importance pour la région qui nous intéresse, un squelette posé contre la paroi rocheuse à côté du Trou des Blaireaux, à Vaucelles [6].

Nous limitant à la région de Nismes, quelques grottes sépulcrales, en général assez pauvres, réclament notre attention. Une petite caverne — sur le flanc sud de la Roche-Trouée (*301*) — large de deux mètres, haute de deux et profonde de trois, fut bouleversée par un cultivateur en quête de bonne terre d'infiltration. Aux dires de l'homme, la grotte recélait des squelettes entiers. De toute façon on recueillit dans le sol remué des ossements ayant appartenu à plusieurs individus ; parmi eux, les débris d'un crâne d'enfant.

Mêlés à ces restes mais n'appartenant pas nécessairement à une première inhumation, on releva des tessons de poterie à gros grains de dégraissant [7]. Dans des circonstances demeurées obscures on découvrit également, au pied de la paroi rocheuse, une hachette en chloromélanite, à talon assez épais [8], semblable par la matière, mais non par la forme, à celle à talon pointu trouvée au plateau de l'Ermitage (Fig. 4).

Une autre sépulture néolithique fut découverte, paraît-il, sur le territoire de Nismes (*302*), « *sur le versant de la montagne d'où sort l'Eau Noire* » [9].

A l'extrémité opposée du même plateau, recouvrant le cours souterrain de l'Eau Noire sur le versant nord du promontoire des Rocailles (*323*), à quelque 200 mètres au nord-est de l'adugeoir, se situait un petit ossuaire contre paroi rocheuse [10], sur le territoire de Petigny.

En remontant la vallée de l'Eau Noire il y avait une autre petite grotte sur la rive gauche, dans la carrière du four à chaux, à hauteur du pont Saint-Roch (*320*), à Couvin [11] ; détruite par l'exploitation, elle fut reconnue trop tard comme une caverne sépulcrale. On y a rencontré fortuitement des ossements humains, peut-être même un squelette entier. Seul y fut recueilli un bois de cervidé. La sépulture se trouvait dans le flanc est de la colline de Hanouet sur laquelle s'érigeait, sans doute à cette même époque, un habitat peut-être déjà fortifié par les deux levées de terre.

A l'est de Nismes, au delà du confluent de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire, un vallon débouche dans le Viroin, au sud-est de Dourbes. C'est là que se situe une autre grotte sépulcrale (*330*), le Trou des Blaireaux [12] dans une région riche en trouvailles pouvant indiquer l'existence de petits centres d'habitat néolithique sur la Roche-à-Lomme [13], au Bois-de-Buis [14] et sur le plateau, à l'est de la Roche-à-Lomme, traversé par la route de Dourbes à Mariembourg.

Aux petits groupes établis sur ces hauteurs appartenait sans doute la sépulture du Trou des Blaireaux ; mais les quelques silex et fragments de poteries grossières trouvés dans la terrasse et dans la grotte — déjà anciennement bouleversée — n'apportent aucun détail particulier sur les rites funéraires de l'époque.

La coutume de déposer les corps des défunts dans des sépultures collectives apparente les « Néolithiques de la Meuse » — parmi lesquels on compte les petites communautés à grottes sépulcrales de la région de Nismes — à la civilisation de Seine-Oise-Marne dont le noyau se situait dans la région crayeuse de Champagne, mais qui avait incontestablement poussé des pointes jusqu'à la Meuse. Un dépôt funéraire à mobilier typique découvert près du Trou des Blaireaux à Vaucelles en apporte une preuve. Les tribus guerrières de ce groupe avaient en effet coutume de déposer dans de grandes chambres sépulcrales taillées dans la craie les corps de leurs combattants accompagnés de leur casse-tête à hachette de silex (Fig. 5). Parfois l'antichambre du lieu d'inhumation était ornée de la représentation d'une divinité féminine et d'un casse-tête dont la hachette de silex était maintenue dans une gaine de bois de cerf, à perforation transversale destinée au manche. La poterie, non ornée, était généralement de type haut, à bord légèrement évasé et à large fond plat [15]. Au Trou des Blaireaux, à Vaucelles, à côté d'un squelette à jambes repliées — déjà signalé plus haut — on a découvert un autre dépôt funéraire que ses tessons de haute poterie à fond débordant et sa hachette de silex montée dans une gaine de bois de

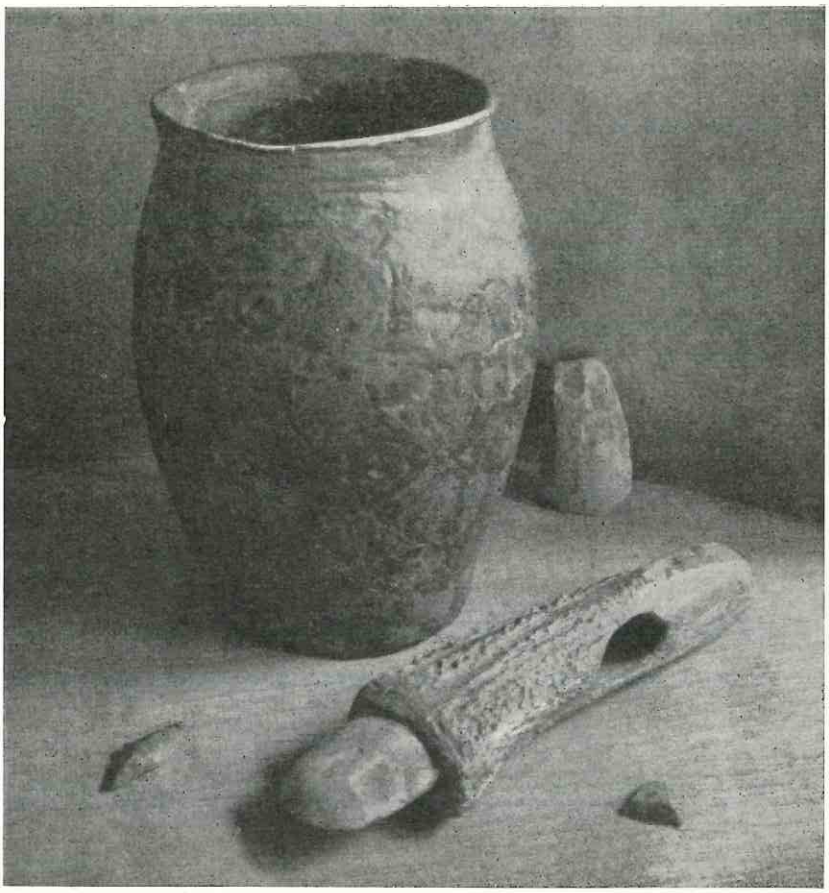

Fig. 5 — **Poterie, pointes de flèche, hachette de silex et casse-tête, du Trou des Blaireaux, à Vaucelles.**

cerf, rattachent indubitablement à la civilisation de Seine-Oise-Marne [16]. Celle-ci a dû certainement se répandre dans la région de Couvin et de Nismes avant d'atteindre la Meuse ; mais il est difficile de lui attribuer avec certitude tel ou tel vestige découvert dans ces régions.

Au groupe des tribus de Seine-Oise-Marne et des « Néolithiques de la Meuse », toutes unies par la coutume des dépôts funéraires dans des chambres collectives — artificielles ou naturelles — s'oppose, dans la région de l'Eau Blanche et du Viroin, celui des tribus déposant leurs morts sous de petits tertres de forme circulaire, peu élevés et constitués de pierres : les marchets. Contrairement aux chambres collectives destinées à des inhumations successives et généralement nombreuses (de temps en temps la chambre trop encombrée était vidée de ses débris d'ossements, déposés alors « en abri sous roche »), le marchet, véritable transposition en pierraille du type des tombelles de terre, était primitivement conçu pour un ensevelissement soit individuel soit simultané d'un très petit nombre d'individus. Pourtant, indépendamment de leur destination primitive, les marchets ont été souvent réutilisés. Mais la constitution de ces tas de pierres, perméables à l'air et aux eaux d'infiltration, a été défavorable à la conservation des dépôts de telle sorte que l'ordre de succession de ces derniers est difficile à déterminer d'autant plus que, à l'instar des tombelles, les marchets demeurèrent longtemps en usage, et cela jusqu'à l'époque de La Tène. Par contre, ils présentent une aire de répartition limitée à l'Entre-Sambre-et-Meuse et au pourtour de la Dépression de la Famenne — tant à son extrémité orientale qu'au delà de la Meuse — où ils sont nombreux à Ave-et-Auffe, Resteigne, Han-sur-Lesse, Hotton [17].

Les marchets apparaissent en Haute-Belgique au Néolithique Final, entre 2 000 et 1 600 avant notre ère en même temps que s'introduisaient en Campine les sépultures individuelles sous tombelles importées par les guerriers de la civilisation des Gobelets. Sans doute existe-t-il une relation entre ces deux séries de faits. En effet, nous voyons apparaître, à côté des « Néolithiques de la Meuse » dont la taille ne dépassait que rarement 1,62 m, des hommes de haute stature qui introduisirent les marchets dans la zone bordant la Dépression de la Famenne. On n'est toutefois pas fixé sur la parenté exacte de ces groupes à marchets avec les gens de la civilisation des Gobelets ; les tombes des premiers ne contiennent ni l'armement typique — hache-marteau perforée ou poignard de silex — ni le vase à boire si caractéristiques des sépultures des seconds.

Des marchets nettement attribuables à la fin du Néolithique ont été découverts à Solre-sur-Sambre, à Fagnolle, à Roly.

A FAGNOLLE, situés en bordure de la Dépression de la Famenne, quelques marchets — au moins huit — s'échelonnaient sur les flancs ouest et nord du FRANC-BOIS (*340*).

Le marchet II d'environ 8 m de diamètre recouvrait, en son centre et en dépôt primaire, le squelette d'un adolescent posé à même le sol, la tête orientée vers le N.-N.-E. non loin d'une tasse sans anse à paroi épaisse parsemée de gros grains de spath calcaire ; dans la partie ouest du marchet, non loin de son pourtour, avait été placé, sans doute à une date ultérieure, le corps d'un adulte de grande taille, à ossature puissante, la tête tournée vers le N.-N.-W. Une pointe de silex à pédoncule et ailerons jouxtait le crâne ; à côté des vertèbres cervicales une petite perle perforée en ambre jaune, probablement de provenance nordique ; près des os iliaques les débris d'un petit vase à parois minces.

Le marchet III recouvrait deux sépultures, probablement simultanées, peut-être celles d'un homme et d'une femme, tous deux posés à même le sol, la tête vers le sud ; le squelette de l'homme, de forte taille, était entouré

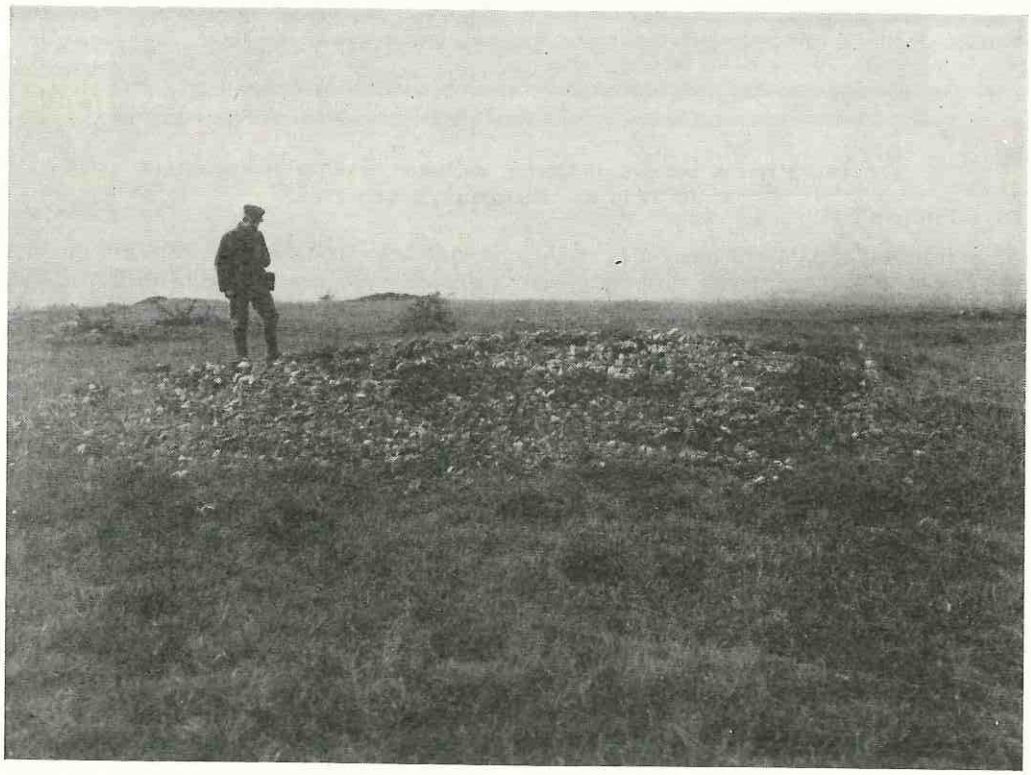

Fig. 6 — **Marchet du plateau de l'Ermitage de Boussu-en-Fagne.**

d'un encadrement de pierres ; les quelques éclats de silex et les débris d'un petit vase recueillis autour de lui permettent d'attribuer à ce marchet, non réutilisé, une date néolithique.

Le marchet I recouvrait, non un squelette, mais des ossements incinérés, déposés en tas en même temps qu'une pointe de flèche pédonculée, au centre d'un ovale de 1,50 m sur 1,30 m formé de grosses pierres [18].

A Roly, en bordure nord de la Dépression de la Famenne, une demi-douzaine de marchets ont été fouillés sur le flanc sud de la hauteur du Fays, à 1 600 m à l'est du village. L'un d'entre eux recélait une tombe centrale, à squelette étendu, la tête au nord, voisinant avec la moitié d'une belle lame de silex brisée, sans doute intentionnellement, lors des cérémonies funèbres [19].

Le plateau de l'Ermitage (*343*) qui s'étend sur les communes de Boussu, Couvin et Frasnes portait un grand nombre de marchets (Fig. 6) dont deux seulement furent fouillés [20]. Si les silex découverts dans le marchet II sont contemporains du dépôt funéraire — deux tas d'ossements incinérés — nous y trouverions une preuve de l'introduction dans le groupe des marchets du rite de l'incinération, dès le Néolithique Final.

Il est plus difficile de déterminer l'âge des autres marchets de la Fagne. A Petigny, il y en avait sur le plateau des Roches (*341*). Ils sont malheureusement saccagés. Quelques tessons de poteries grossières dont on n'a pu reconstituer la forme, quelques fragments d'os, incinérés ou non, sont les seuls vestiges des dépôts funéraires [21].

Au delà de l'Eau Noire, sur la hauteur dominant la halte de Frasnes (*342*) et dénommée le Tienne-devant-le-Village [22], un premier marchet (I) cachait un squelette placé, la tête à l'ouest, dans une fosse légèrement creusée dans le sol meuble et entourée de pierres. Un second marchet (III) n'offrait que des os incinérés ; tandis qu'un troisième, de belle dimensions — plus de 12 mètres de diamètre sur plus de 1 de hauteur — situé au point culminant du plateau, recouvrait une tombe centrale à incinération placée dans une petite fosse entourée de pierres (II). Malheureusement, faisait défaut tout mobilier susceptible de fournir quelque indice sur l'âge à leur attribuer.

Plus loin, vers le N.-E., de nombreux marchets, actuellement disparus, se situaient entre Dourbes et Matagne-la-Grande [23].

L'Age du Bronze.

Pendant plus de huit siècles la préhistoire de la région de Nismes présente une lacune qu'il nous est encore impossible de combler. Alors que dans les régions d'Europe centrale, proches des zones métallifères, l'Age du Bronze connaissait sa phase initiale, entre les années 1 700 à 1 450 avant notre ère et que l'usage du métal devenait courant à l'Age du Bronze Moyen (entre 1 450 et 1 100), nous devons attendre une période avancée du Bronze Final avant de trouver en Fagne des vestiges quelconques propres à éclairer la nuit des siècles.

Il reste possible qu'un certain nombre de sépultures sous marchets, particulièrement celles à incinération, soient à assigner aux débuts de l'Age du Bronze ; toutefois, il n'existe pas de preuves formelles à cet égard.

Dans la région de Nismes, les découvertes d'objets de bronze sont moins abondantes qu'à l'est de la Meuse où une série de trouvailles ponctuent le parcours d'une piste commerciale qui, après avoir probablement traversé le plateau ardennais, coupait la Famenne et le Condroz par la crête de séparation des bassins du Bocq et de l'Ourthe. Cette piste aurait amené nombre d'objets d'importation en provenance du Haut-Rhin, du Jura et des bords des lacs de la Suisse du nord-ouest trouvés à Haversin, Sinsin, Mohiville, Ciney et Dave [24].

De la Fagne, nous citerons pour le début de l'Age du Bronze Final (Hallstatt A, de 1 000 à 850 av. J.-C.) une grande hache à ailerons médians, de type archaïque, provenant de Matagne-la-Petite. Plus récente est une belle hache de bronze à douille (Fig. 7) rectangulaire, brute de fonte, trouvée à Nismes sur le versant sud de l'Innery ; (*401*) ; sous le bourrelet renforçant l'ouverture on remarque une petite anse de fixation pour la courroie qui rattachait la hache à son manche coudé [25]. On retrouve des haches d'un type à peu près identique à Gérouville et aux environs de Namur. Il est originaire de Bretagne d'où un fondeur ambulant peut en avoir apporté un lot dans nos régions au VIII^me^ siècle (période Hallstatt B). Le métal dont il est fait se distingue par sa forte

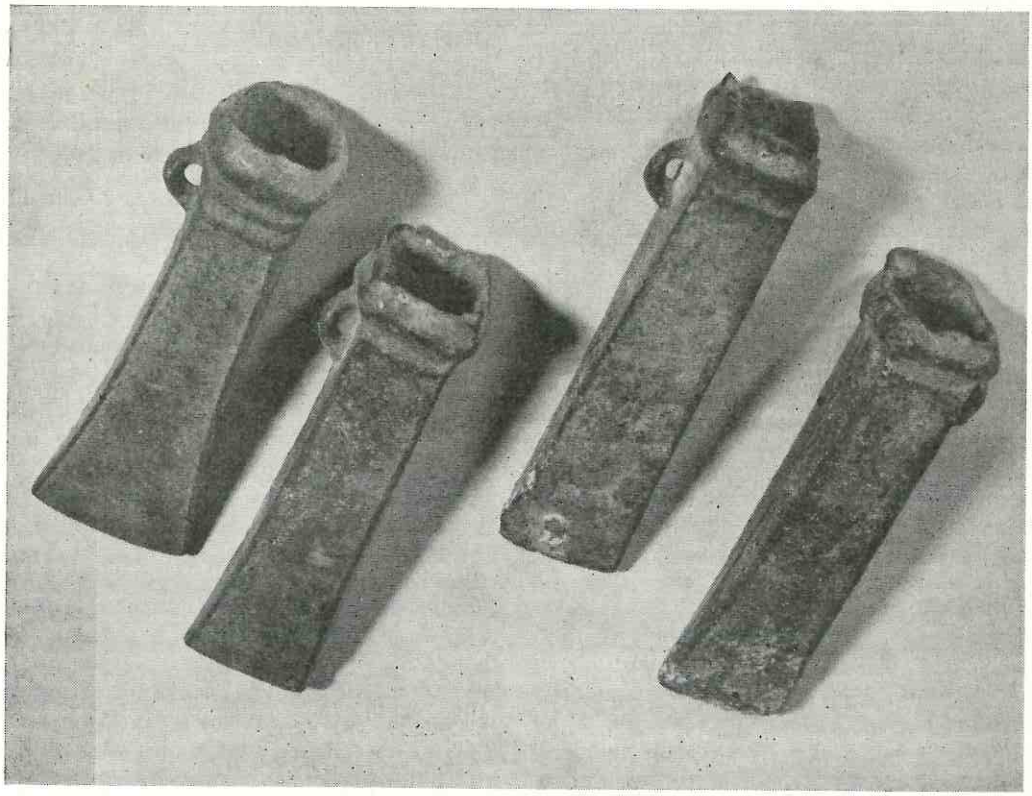

Fig. 7 — **Haches à douille, provenant des environs de Namur (deux à gauche), Nismes, Gérouville (1 : 2).**

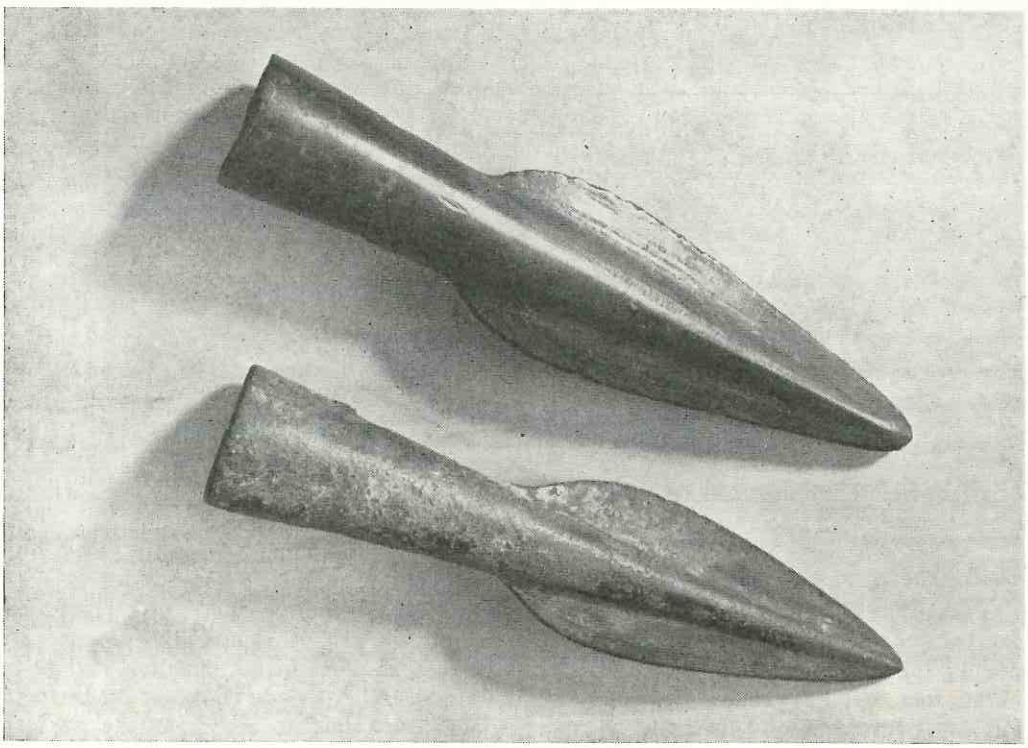

Fig. 8 — **Pointes de lance provenant de Couvin (haut) et de Bouvignes (2 : 3).**

teneur en plomb — plus de 22 % — au détriment du cuivre qui n'atteint même plus 68 % tandis que l'étain représente 7,66 %. Cet alliage donne au métal une teinte blanc rosé. De Couvin, une pointe de lance (Fig. 8) de dimension moyenne d'une admirable patine vert brillant [25].

Nous ne connaissons aucun habitat de l'Age du Bronze dans la région de Nismes ; mais il semble bien que la terrasse du Trou des Nutons ou Trou du Frère Jacques (*403*) qui s'ouvre à l'ouest de Dourbes dans le flanc sud du promontoire aux Abannets, au lieu dit *Revers de Godia*, ait contenu une sépulture à inhumation de l'âge du Bronze Final [27]. A 1,50 m de profondeur et près de l'entrée de la grotte qui s'ouvre vers l'est à 16 m au-dessus du thalweg, on découvrit une boîte crânienne, des vertèbres, des côtes et des fragments d'os longs, deux valves d'*Unio batavus* et les deux tiers d'un bracelet ouvert, orné de panneaux à divisions longitudinales hachurées. Cette tombe doit appartenir à un groupe famennien lequel avait conservé le rite de l'inhumation à l'Age du Bronze Final alors que presque partout ailleurs, dans nos régions, le rite de l'incinération, répandu par les « gens aux Champs d'Urnes », devenait exclusif. Dans la partie ouest de la Dépression de la Famenne, on retrouve les traces de ce groupe inhumant dans les grottes sépulcrales de Wérimont et de Sinsin et dans certains marchets de Han-sur-Lesse et d'Ave-et-Auffe.

L'Age du Fer.

Jusqu'ici, dans la région de Nismes, toute trace de nos peuplades du premier Age du Fer ou époque de Hallstatt (700 à 450 avant notre ère) fait défaut. Ni les guerriers à longues épées de bronze et de fer qui progressaient au début de cette période — venant probablement de l'est comme le groupe brabançon — jusqu'à Gedinne et Louette-St-Pierre, ni le groupe lorrain qui à la fin de la même époque établissait une grande nécropole à Saint-Vincent, ne rappellent leur présence en Thiérache par quelque vestige [28].

Il en est presque de même pour le second Age du Fer ou période de La Tène qui englobe les années allant de 450 à l'arrivée des Romains : aucun objet typique attribuable à cette époque ne nous est parvenu. Cependant, divers indices démontrent que les populations gauloises n'avaient pas abandonné cette région à une solitude quasi totale. Preuve nous en est donnée d'abord par le nom même de Nismes que nous retrouvons sous sa forme la plus ancienne *Nimaud*, dérivé direct du celtique « nemeton » (lieu sacré) dans un acte de 1 061 relatif à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et énumérant les biens donnés en dot à Hedwige, fille de Hugues Capet, à l'occasion de son mariage avec Regnier IV de Hainaut « *cum sorore dedit quasdam villas s. Germani super Mosam positas, videlicet Cuvinum, Fraxinum, Nimaud, Evam, Bens* » [29]. Lorsqu'en 743 le concile de Leptinæ (Les Estinnes) condamne les rites païens toujours vivaces, il nous donne dans le canon 6° une explication très précise de ce qu'était le lieu sacré « nemeton » : du titre « *De sacris sylvis quæ nimidas vocant* » [30], il ressort qu'il s'agit bien ici non d'un temple mais d'un bois sacré. Le souvenir parvenu jusqu'à nous des sabbats perpétrés dans les forêts de Nismes, tard dans le Moyen Age et même au delà, n'est en fait que l'écho des rites celtiques célébrés jadis dans le bois sacré qui donna son nom au village [31].

En second lieu, si aux environs de Nismes plusieurs endroits puissamment favorisés de défenses naturelles ne présentent que des travaux de fortification difficilement datables — tels ceux de Hanouet (*312*) et du Camp romain de Dourbes — il en existe par contre un suffisamment caractéristique pour nous documenter : l'oppidum de la Roche-à-Lomme (*503*) à Dourbes [32]. La levée de terre qui séparait le promontoire du plateau voisin portait la trace des poutres qui avaient constitué l'armature du rempart. César, qui put voir de près des ouvrages de ce type, nous décrit en détail le mode de construction d'un tel *murus gallicus :* des poutres entrecroisées étaient solidement assemblées par de grands clous de fer ou des goupilles de bois ; les vides étaient comblés par de la terre souvent mélangée de pierraille. La face extérieure du rempart, où les têtes de poutre demeuraient visibles, était renforcée par des blocs de pierre entassés sans mortier ; une palissade à créneaux couronnait le mur.

Par contre les murs, distants entre eux de 200 mètres, qui barraient le promontoire de l'oppidum d'Olloy (*502*), contourné par la

grande boucle du Viroin, étaient bâtis exclusivement de terre et de pierres [33] ; les levées avaient jusqu'à 12 m d'épaisseur à la base par suite d'affaissements mais mesuraient encore en certains endroits de 2 à 3 m de hauteur. D'un ravin à l'autre, la première levée mesure 100 m, la seconde, le double. Le périmètre du camp protégé par des escarpements de calcaire ne présente aucune trace de fortification. Entre les deux levées, on a trouvé de nombreux tessons de poteries grossières et, en certains endroits, une couche assez épaisse de terre noire indiquant peut-être l'emplacement de cabanes.

Dans toute la zone calcareuse de la région mosane et dans le sud du Luxembourg, les refuges en éperon barré sont nombreux, mais tous ne datent pas nécessairement de la fin du second Age du Fer. Malheureusement des vestiges de *murus gallicus*, — typique des derniers siècles d'avant notre ère —, n'ont pu être relevés que dans un petit nombre de cas : à Hastedon et au Champeau près de Namur, à Montauban près de Buzenol. Non seulement nous ignorons comment grouper ces systèmes de fortifications, mais aussi contre qui elles furent élevées. Était-ce contre les seuls Aduatiques, descendants des Cimbres et des Teutons, contre ces derniers ou contre d'autres ?

Nous ne savons pas non plus quelle peuplade occupait, à l'arrivée de César, la région de Nismes, zone frontière située immédiatement au nord du territoire des Rèmes, une des tribus les plus puissantes parmi le groupe des Belges méridionaux.

On peut toutefois affirmer sans crainte d'erreur que les occupants de la région à l'Age du Fer ont dû mettre largement à profit les abondantes ressources en minerai qu'offraient les abîmes et particulièrement, comme le nom l'indique, les Fondrys des Chiens, bien que nous ne disposions actuellement d'aucun élément archéologique de datation ; des travaux miniers eux-mêmes, les exploitations ultérieures ont sans doute oblitéré les traces.

La période romaine.

Une des premières préoccupations des Romains après la conquête de la Gaule, fut de vider complètement le pays de son or, au point de provoquer une crise monétaire à Rome. Les statères d'or gaulois furent remplacés par une monnaie de potin qui eut cours jusqu'au règne d'Auguste. Chaque peuplade gauloise avait ainsi sa monnaie de remplacement. La pièce de potin trouvée sur le territoire de Nismes [34], est ornée à l'avers de la représentation très stylisée d'un guerrier armé d'une lance et d'un bouclier ; au revers, d'un serpent et d'un ours. Elle provient des *Catalauni*, peuplade de la région de Châlons-sur-Marne, enclavée dans le territoire des Rèmes. Une pièce semblable fut trouvée à Han-sur-Lesse, ce qui nous indique dans quelles directions s'établissaient les relations commerciales de la Famenne.

Il est hors de doute qu'aux premiers temps de l'Empire la région de Couvin et de Nismes, qui faisait alors partie de la *Cité des Tongres*, ait participé à l'efflorescence économique de l'Entre-Sambre-et-Meuse qu'illustre bien l'opulente villa d'Anthée et le mobilier des nécropoles de Flavion et de Strée. Sans doute, un diverticule a-t-il côtoyé le bord sud de cette partie de la Dépression de la Famenne, en partant de Givet en direction de Saint-Quentin, par Doische, Gimnée, Dourbes, passant au pied de la *Roche-à-Lomme* par Frasnes (fraxinum = le bois de frênes), Boussu, Dailly, Baileux, à courte distance de la *Pierre-qui-Tourne*, et à Maquenoise. Cette route coupait celle de Bavay à Reims et se dirigeait ensuite vers Saint-Quentin. Suivons la route en direction opposée : après avoir passé la Meuse à hauteur de Heer, elle atteignait les hauteurs de Gendron et suivait la Dépression de la Famenne, en bordure nord, sur la crête du Condroz par Scoville et Vervoz, coupant ensuite à travers les Fagnes en direction de la grande chaussée Bavai-Cologne qu'elle doublait en quelque sorte pour amener les produits de la zone condruzienne, parsemée de villas agricoles, jusqu'aux zones frontières de l'Empire, sur le Rhin.

Peut-être à proximité de la localité actuelle de Nismes y eut-il une assez grande villa rurale à laquelle se rattachait le petit cimetière à incinération découvert en 1848, face aux usines Licot (*601*), par des ouvriers extrayant du sable sur la pente nord de la colline et fouillé ultérieurement par le comte de Villermont. A moins qu'il ne s'agisse d'une nécropole de mineurs attachés à l'exploitation de la limonite dans les anfractuosités des Abannets.

Les tombes n'ont livré que du mobilier sans luxe, indiquant une aisance moyenne [35]. Les dépôts se trouvaient à une dizaine de cm à peine de la surface du sol : les plus modestes étaient déposés en terre, sans protection ; d'autres, entourés de quelques pierres. Dans les tombes les mieux fournies, le mobilier funéraire semble avoir été disposé sur trois rangs ; les épingles, fibules et monnaies se trouvaient dans l'urne, sur les ossements calcinés. Des tombes intactes, à petit coffrage formé de quatre pierres plates, furent découvertes sur une légère éminence : une d'elles comptait cinq pierres ; la plus grosse servait de fond ; trois autres formaient les parois, la cinquième, le couvercle. Les mobiliers comportaient des cruches ansées, des écuelles de terre grisâtre ou de *terra sigillata*, des urnes (Fig. 9), un petit flacon de verre et des objets de parure. Parmi les bijoux, à noter deux fibules à traces de dorure, deux autres argentées, à rainures verticales, une fibule circulaire ornée d'émail bleu semé de petites étoiles rouges et blanches, en technique de *millefiori*, une bague en or.

Des tombes romaines furent découvertes, croit-on, près de la VOIE ROMAINE VERS DAILLY [36]. Elles contenaient, paraît-il, en plus des objets de parure et des monnaies, des statuettes de bronze.

Vient-elle de là, cette admirable petite œuvre d'art, trouvée sur le territoire de Nismes, représentant un homme vêtu du manteau à capuchon ou *cucullus* gaulois, assis dans un fauteuil en osier tressé à haut dossier ?... (Fig. 10). De tels sièges ne manquaient dans aucune habitation aisée ; ils sont représentés sur les monuments funéraires d'Arlon et de Neumagen, notamment sur le pilier d'Avitus dans la scène de toilette. La chambre funéraire de Weiden, près de Cologne, contenait, en grandeur naturelle, deux fauteuils de ce type, non en osier, mais imités en pierre pour l'éternité... La tête et les bras de la statuette sont amovibles, peut-

Fig. 9 — **Poteries de la nécropole à incinération de Nismes.**

Fig. 10 — **Statuette provenant de Nismes (hauteur 85 mm).**

être même interchangeables, tout comme c'est le cas pour deux petits bronzes analogues, l'un découvert à Strasbourg, l'autre de provenance inconnue (Musée de St-Germain-

en-Laye). Le style de la statuette autorise à l'attribuer au IIme ou au début du IIIme siècle ; mais cette date ne nous permet pas d'y voir un saint chrétien dont on aurait pu changer, selon les besoins, les attributs et... la tête [37].

Deux plats de bronze étamés (Fig. 11), à décor à peu près identique mais de dimensions différentes, sortis plutôt d'une tombe riche que d'un site d'habitat, nous sont

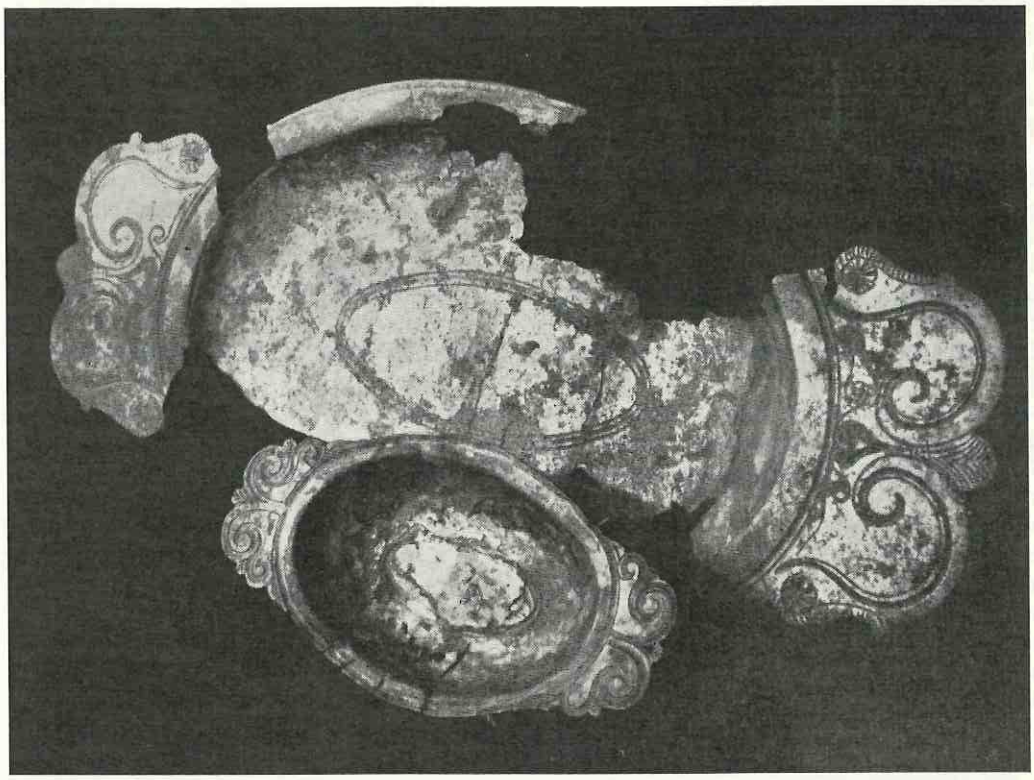

Fig. 11 — **Plateaux de bronze étamé provenant de Nismes (1 : 3).**

parvenus d'un endroit, aujourd'hui impossible à déterminer, sur le territoire de Nismes. Ils sont de forme oblongue, munis de poignées plates décorées de feuilles et de deux grandes volutes gravées [38].

Plus riche que celle de Nismes, semble avoir été la nécropole de Couvin (*Cuvinum* en 1061) ; peut-être aussi un petit *vicus* situé sur une route secondaire menant de l'Entre-Sambre-et-Meuse en direction de *Durocortorum*, la Reims gallo-romaine, métropole de la Belgique Seconde. Ici, au Trou-Bodet (*611*), dans un cimetière à incinération pouvant atteindre 2 ha de superficie, on exhuma un magnifique gobelet de verre moulé (cf. couverture et p. 30), de couleur topaze brûlée, représentant en relief quatre auriges fameux, sur leur char à quatre coursiers [39]. Dans le registre supérieur, le salut aux concurrents nous livre les noms de Pyramus, Eutychus, Hierax et Olympus ; les deux premiers sont restés populaires grâce à l'histoire des Césars, de Suétone Des gobelets semblables, datant vraisemblablement du début du IIIme siècle — tout comme les gobelets « à gladiateurs illustres » —, ont été répandus en Gaule, en Germanie romaine, en Grande-Bretagne où, à Canterbury, on découvrit un fragment très semblable à la pièce de Couvin.

Aucune substruction ne s'est révélée permettant de situer le vicus de *Cuvinum ;* mais des monnaies s'échelonnant de Domitien (81-96) à Marc-Aurèle (161-186) et à Julia Domna (jusque 217) ont été trouvées aux Roches (*612*), à l'emplacement de l'ancien château fort. La série se continue, de Maximien Hercule (285-305) à Jovien (363-364) et au delà, tandis que d'autres encore

furent trouvées au pied des Roches, sur la terrasse devant la grotte du TROU DE L'ABÎME (*622*). Cette même terrasse devait nous révéler les restes d'un foyer datant de l'époque romaine, ce qui nous laisse supposer que des familles s'étaient réfugiées dans la grotte aux temps troublés de l'Empire [40].

A OLLOY, au lieu dit LA COURBURE [41], d'un petit cimetière d'une dizaine de tombes à incinération on retira des poteries, une paire d'assiettes en terre sigillée, trois pièces de monnaie, dont une de Faustine et quelques fibules parmi lesquelles un exemplaire émaillé.

Au nord de Dourbes une petite nécropole se trouvait au FRANC-BOIS [42].

Les sites d'habitat gallo-romains de la Fagne sont assez mal connus. Au bord du PLATEAU DE L'ERMITAGE (*617*), à l'endroit où celui-ci amorce sa descente vers le village de Boussu, s'élevait une bâtisse de dimensions assez réduites dont les murs étaient probablement de torchis [43]. Plus importantes devaient être les constructions dressées près de la Croix des Missions (*616*), aux GÉRONSARTS [44], un plateau s'avançant au nord de l'Eau Blanche, entre celle-ci et le ruisseau de la Brouffe. Peut-être, par contre, faut-il ranger parmi les refuges du IV^me^ siècle les substructions d'un bâtiment situé dans le *Bois des Noëls* à Matagne-la-Grande, sur un petit promontoire élevé (cote 258). Ce bâtiment, un rectangle d'un peu plus de 10 mètres de long, était vraisemblablement une tour de guet attenant à un enclos carré d'environ 80 mètres de côté, l'ensemble protégé par un retranchement de 160 mètres de long [45].

En plein village de DOURBES (*610*), une canalisation romaine construite avec grand soin, révèle la présence de quelque complexe assez important [46].

Dans l'économie de la région, les exploitations de minerai de fer ont dû jouer un rôle important et mainte villa a dû posséder sur son domaine des fourneaux pour la fonte de la limonite, extraite dans les profondeurs des Abannets. Il est fort probable que les abîmes exploités près de Nismes à l'époque romaine aient été ceux connus actuellement sous le nom de FONDRYS DES CHIENS (*625*) ; ils sont situés sur le plateau parallèle à la crête de la Roche-Trouée et immédiatement au nord de celle-ci. Le nom de Fondrys des Chiens indique en effet que déjà au Moyen Age ces abîmes avaient la réputation d'avoir été exploités en des temps immémoriaux, alors que la région était aux mains d'habitants non christianisés, les « païens » ou les « chiens ».

La limonite extraite des profondeurs des Fondrys des Chiens a dû être traitée principalement sur le flanc sud-ouest de la colline dont l'exposition aux vents dominants était bonne, car entre le RUISSEAU DE SAINT-JOSEPH et l'Eau Noire, et à l'emplacement de la route de Saint-Joseph à Nismes (*626*), au pied des coteaux calcaires où s'ouvrent les Fondrys, s'élevait encore vers 1880 un amas de plusieurs milliers de mètres cubes de scories, encore très riches en fer et enlevées avant 1910 par l'industrie moderne ; la couche atteignait 4,50 mètres d'épaisseur en moyenne et renfermait, dans sa partie longeant le ruisseau de Saint-Joseph, des vestiges romains et mérovingiens [47].

A PETIGNY, directement sous l'escarpement de la grotte, il existait un « CHAMP DES SARRASINS » (*618*) qui était l'emplacement d'un ancien amas de scories ; dans les « crayats » de Petigny on mit au jour des monnaies romaines [48], et dans ceux de VODECÉE une monnaie d'Antonin le Pieux. A GONRIEUX les « crayats » ont livré des monnaies romaines et une petite statuette de bronze [49]. Enfin une belle petite statuette de femme drapée fut trouvée dans l'amas de scories de VIREUX-WALLERAND près de Givet, avec des tessons de terre sigillée du potier Boudus qui travailla à Lavoye sous Hadrien et les Antonins, de Logirnus qui eut son officine sous les Flaviens à La Graufesenque et à Montans, et de Paternus qui fut potier à Lezoux sous Trajan et sous les Antonins [50].

Durant les années tragiques des invasions barbares qui, depuis celle des Chattes sous Marc-Aurèle allaient se multiplier au cours de la seconde moitié du III^me^ siècle, les habitants terrifiés s'enfuyaient au loin ou, comme dans la région de Lesse-et-Lomme, se réfugiaient dans les grottes. Dans la plupart des cas, ils confiaient leurs trésors au sol. C'est peut-être lors des invasions franques qui, vers les années 268, suivirent les succès passagers de Postumus et affectèrent si durement le Namurois et le Hainaut, que furent enfouis, chacun dans un vase, à 100 m à peine l'un de l'autre, les deux trésors de DAILLY, au lieu dit HAIES DE FRAS-

NES (*613, 614*). Le premier comportait 316 pièces d'argent, allant du règne de Commode (176-192) à celui de Postumus (258-268) [51] ; l'autre, des pièces de bronze et d'argent de Septime Sévère (193-211) à Gallien (253-268) [52]. Moins ancien, caché vers la fin du IV^me^ siècle, est le trésor de PESCHE (*615*) composé d'environ 350 petits et moyens bronzes gisant épars sous les gazons. Les pièces les plus récentes appartiennent au règne de Valens (364-378) ; la dernière fut frappée sous Magnus Maximus (383-388). Toutes doivent avoir été enterrées lors d'invasions qui préludèrent à la grande catastrophe de la fin décembre 406. Elles avaient été frappées dans les ateliers monétaires de Trèves, Rome, Constantinople et Lyon [53].

Le début du IV^me^ siècle marque un raidissement de la défense contre les invasions germaniques. Sous Constantin, le *limes* de la chaussée de Bavay à Cologne fut renforcé et probablement doté de *castella* de pierre, alors que les grandes villes étaient amputées de quartiers périphériques au profit d'une enceinte raccourcie, puissamment garnie de tours, comme à Bavay et à Tongres. En rase campagne, les anciennes forteresses préhistoriques, en éperon barré, furent restaurées, notamment au Vieux Château de Jemelle ; sans doute le Camp Romain d'Éprave était-il également une position fortifiée d'avant la Conquête. De toute façon, aux confins de Nismes et dominant la route romaine au confluent de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire, la ROCHE-À-LOMME (*606*) fut remise en état de défense du côté du plateau tandis que du côté de la rivière et sur le flanc est les obstacles naturels offraient des garanties suffisantes de sécurité.

De petits sondages éparpillés çà et là mirent au jour d'innombrables vestiges, des monnaies du IV^me^ siècle, des tessons de *terra sigillata* ornés à la roulette, les débris d'un bracelet de verre travaillé à la tenaille [54]. Près du refuge on découvrit une petite nécropole à incinération (*607*).

Un petit poste de refuge occasionnel, de surface exiguë et sans traces ni de fossés ni de retranchements, devait se trouver en haut de la ROCHE-TROUÉE (*604*), à NISMES ; les

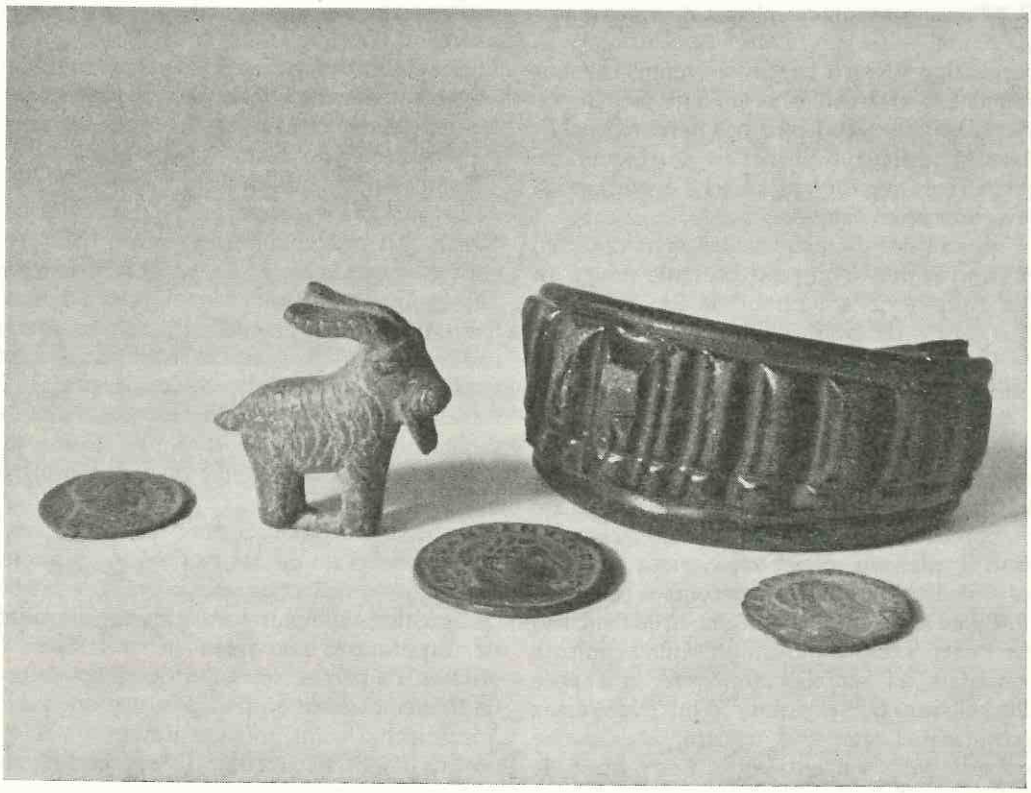

Fig. 12 — **Petit bouc de bronze, monnaies et bracelet de verre, du refuge de la Roche-Trouée, à Nismes.**

couches de terre noire sises derrière la crête rocheuse et sur le versant sud de la hauteur, contenait des fragments de tuiles, des tessons de poterie et des monnaies, quelques-unes du Haut-Empire, la plupart cependant à l'effigie de Constantin (306-337), de Valens (364-378) et de Gratien (367-383). On recueillit également en cet endroit un petit bouc de bronze (Fig. 12), d'excellente conservation [55].

Non loin de là, à SAINTE-ANNE (*605*), défendu par un retranchement et un mur, un autre petit poste de refuge assez riche en débris romains est aujourd'hui complètement détruit par suite des travaux de la carrière Sainte-Anne [56].

LA PÉRIODE MÉROVINGIENNE.

La région de Lesse-et-Lomme, par le nombre de sépultures bien datées qui y furent découvertes, nous permet d'y suivre les étapes de l'interpénétration des populations gallo-romaines et des éléments francs depuis les années troublées de la fin du IV^me^ siècle jusqu'en pleine époque mérovingienne, et de suivre alors l'extension de la population jusqu'à l'aube des temps carolingiens. Les trouvailles beaucoup plus rares, — celles datées sont bien peu nombreuses, — dans la région de Nismes et de Couvin, ne permettent pas de suivre ici l'évolution de la colonisation franque.

Témoin des premiers temps mérovingiens, et trouvée près d'un petit poste de refuge du Bas-Empire, à la hauteur de SAINTE-ANNE (*701*), près de Nismes, citons une monnaie de l'empereur byzantin Anastase (491-518), contemporain de Clovis [57].

Sans une étude approfondie du matériel, il est impossible de préciser parmi les sépultures découvertes celles à attribuer au VI^me^ et celles à dater du VII^me^ siècle. De nombreuses tombes furent découvertes, semble-t-il, près du village de NISMES [58]. Au nord de Dourbes environ 25 tombes orientées nord-sud (*706*) furent fouillées sur le flanc sud du PETIT TIENNE [59] ; une seule sépulture contenait du mobilier funéraire, une épée d'excellente conservation, d'un type assez exceptionnel, large et courte, et presque arrondie vers son extrémité. Cette arme de taille semble pouvoir être attribuée au VII^me^, si pas au VIII^me^ siècle. L'absence de mobilier funéraire dans les autres tombes assignerait celles-ci après les années 700 quand, à la suite des prescriptions de l'Église, les morts furent désormais ensevelis sans objets. Près de Dourbes deux autres tombes dont l'une renfermait quelques vases de poterie et un grand couteau dont le manche en fer était recourbé à son extrémité de manière à former un anneau, furent découvertes au CHEMIN DE TREIGNES [60]. Citons enfin des tombes mérovingiennes près de PETIGNY et au PLATEAU DE L'ERMITAGE (*708*) près de Boussu-en-Fagne [61].

Sur le territoire de Couvin, au TIENNE DE LA CHAPELLE (*704*) entre Pesche et Boussu, un cimetière assez considérable — 45 tombes taillées dans le roc — fut fouillé. Tous les squelettes étaient orientés est-ouest ; trois d'entre eux seulement étaient accompagnés d'un mobilier funéraire comprenant de la poterie, des colliers et des bijoux parmi lesquels un médaillon de bronze orné du buste d'un empereur romain [62]. Un quatrième portait un éperon.

Au milieu de cette nécropole un petit sanctuaire avait été érigé — rappelant de petites constructions analogues du vieux cimetière d'Arlon et de la Montagne de la Vieille Église à Lavaux Sainte-Anne — dont les soubassements, construits en partie avec des matériaux romains de réemploi, avaient recoupé quelques tombes anciennes.

Enfin, une tombe isolée appartenant sans doute au VII^me^ siècle a été découverte à Nismes sur une colline assez aride (*702*) qui se dresse entre la *Roche-Trouée* et la Montagne Sainte-Anne : creusée dans le roc, la fosse avait contenu le cercueil qui renfermait le cadavre. Celui-ci avait au côté gauche un grand scramasaxe et, au ceinturon, une boucle de fer avec plaque et contreplaque damasquinées ; près de la jambe droite, un silex qui, avec le briquet de fer, servait à battre le feu [63].

La dernière pièce en date que nous mentionnerons ici est de trouvaille déjà ancienne. En 1736, un collectionneur liégeois, le baron de Crassier, envoyait à l'antiquaire Bernard de Montfaucon une pièce en or trouvée à Nismes. Ce dernier répondait le 27 novembre de la même année qu'il s'agissait d'une pièce à inscription arabe pouvant dater du VIII^me^ ou du IX^me^ siècle [64]. Il est permis de déduire des précisions données par le baron de Crassier que la pièce fut recueillie sur la

Roche-à-Lomme et cela d'autant plus que dans la suite deux autres pièces semblables, frappées par le sultan fatimide Almuiz (953-975) y furent récoltées en surface [65] (Fig. 13, p. 30).

Bibliographie.

[1] A. de Loë, *Exploration d'un abri et d'une grotte à la « Roche Percée » près de Nismes*, Bull. Mus. R. Cinquant. 6, 1906-07, 9 ; Eug. Maillieux, *Note sur la faune des cavernes à ossements des environs de Couvin*, Bull. Soc. B. Géol. 22, 1908, 48. Matériaux aux Mus. R. Art & Hist. : de Loë, *Belgique Ancienne I*, 36 (dents de Rhinoceros tichorhinus), 47 (métacarpien d'aurochs), 49 (molaires d'Elephas primigenius), 50 (os rongés par Hyène ; coprolithes ; maxillaire d'Ursus spelaeus).

[2] A. de Loë, *Exploration de la grotte de Petigny*, Bull. Mus. R. Cinquant. 6, 1906-07, 6 ; Maillieux, *art. cit.*, 50. Matériaux aux Mus. R. Art & Hist. : de Loë, *Belg. Anc. I*, 37-38 (dents de Rhinoceros tichorhinus), 50 (os rongés par Hyena spelaea ; coprolithes).

[3] M. Lohest & I. Braconnier, *Exploration du Trou de l'Abîme*, Ann. Soc. Géol. Belg. 15, 1887-88, lxi-lxvii ; E. Maillieux, *Fouilles au Trou de l'Abîme*, Bull. Soc. B. Géol. 17, 1903, 583-585 ; A. de Loë, *Fouilles dans la terrasse du « Trou de l'Abîme » à Couvin*, Bull. Mus. R. Cinquant. 6, 1906-07, 6. Mus. R. Art & Hist. : de Loë, *Belg. Anc. I*, 59-60 (silex, ossements d'Equus caballus, Ursus spel., Hyena spel., Bos prim., Capra ibex et hircus, Cervus elaphus et tarandus, Felis spel., etc.)

[4] A. de Loë, *Les stations préhistoriques des environs de Couvin*, Bull. Mus. R. Cinquant. 5, 1905-06, 4-5 ; cf. note 5. Matériaux aux Mus. R. Art & Hist. : de Loë, *Belg. Anc. I*, 143-144.

[5] E. Maillieux, *Vestiges des âges anciens aux environs de Couvin*, Ann. Soc. Arch. Brux. 19, 1905, 61-78 ; Id., *Les stations préhistoriques des environs de Couvin*, ibid. 20, 1906, 196-204.

Matériaux au Musée Archéol. Namur et aux Mus. R. Art & Hist. : de Loë, *Belg. Anc. I*, 143-144.

[6] Coup d'œil général et bibliogr. dans Mariën, *Oud-België* (1952), 110-174 et 471-476.

[7] A. Bequet, *Nos fouilles en 1885, Nismes, le refuge de la Roche-Trouée, sa caverne à sépultures*, Ann. Soc. Arch. Namur 17, 1886, 254-256 ; A. de Loë, *Exploration d'un abri et d'une grotte à la « Roche Percée » près de Nismes*, Bull. Mus. R. Cinquant. 6, 1906-07, 9.

[8] Mus. R. Art & Hist. : de Loë, *Belg. Anc. I*, 143.

[9] A. Fagnart, *Couvin et ses environs, ses curiosités naturelles* (1903), 90 ; Maillieux, *Vestiges...*, Ann. Soc. Arch. Brux. 19, 1905, 67.

[10] X. Stalon, *Note sur une sépulture néolithique à Petigny*, Bull. Soc. Nat. Borinage 15-16, 1932-33, et 1933-34, 196-197.

[11] Van den Broeck, Martel & Rahir, *Les cavernes et rivières souterraines...* I, 363.

[12] E. Rahir, *Les habitats et sépultures préhistoriques*, Bull. Soc. Anthrop. Brux. 40, 1925, 5-6 ; E. della Santa, *Nouvelles recherches au Trou des Blaireaux à Dourbes*, Études d'Hist. & Arch. Namur déd. F. Courtoy (1952), 43.

[13] Maillieux, *Stations préhistoriques...*, Ann. Soc. Arch. Brux. 20, 1906, 202.

[14] Mus. R. Art & Hist. ; le site se continue sur Nismes, Bois-de-Buis.

[15] Mariën, *Poteries de la civilisation de Seine-Oise-Marne en Belgique*, Bull. Mus. R. Art & Hist. 22, 1950, 79-85.

[16] A. de Loë & E. Rahir, *Fouilles au Trou-des-Blaireaux à Vaucelles ;* Bull. Soc. Anthrop. Brux. 24, 1905, Mém. I, 1-18.

[17] A. de Loë, *Contribution à l'étude des « Marchets »*, Ann. Soc. Arch. Namur 21, 1895, 47-79 ; Id., *Les « Marchets »*, Ann. Féd. Arch. Hist. 17, Dinant 1905, I, 269-304.

Mariën, *Vestiges archéologiques de la région de Lesse-et-Lomme*, Parcs Nationaux 15, 1960, 141 et 148-152 (= Monographie n° 4, pp. 16 et 23-28).

[18] A de Loë, E. Mailleux et E. Rahir, *Fouilles des « Marchets » du Franc-Bois à Fagnolle*, Bull. Soc. Anthrop. Brux. 28, 1909, lvi-lxiii ; de Loë, *Exploration des « Marchets » du Franc-Bois...*, Bull. Mus. R. Cinquant. 7, 1908, 97-100 ; Mariën, *Céramique et silex des marchets énéolithiques de Fagnolle et de Roly*, Bull. Mus. R. Art & Hist. 21, 1949, 2-7.

Matériaux aux Mus. R. Art & Hist.

[19] Rahir, *Vingt-cinq Années...*, 189 ; Mariën, *art. cit.*, 7-9 ; Brachet, *Pièces provenant d'un marchet...*, Bull. Soc. Anthrop. Brux. 29, 1910, cxiv.

[20] de Loë, *Exploration d'un « marchet » à Boussu-en-Fagne*, Bull. Mus. R. Cinquant. 6, 1906-07, 11 (marchet 1, à squelette N, posé dans une fosse à encadrement de pierres, la tête à l'W ; squelette S à même le sol, dans le même sens ; sépulture à incinération sans mobilier).

Rahir, *Vingt-cinq années...*, 66-67 (marchet 2).

[21] A. de Loë, *Exploration de deux « marchets » à Petigny*, Bull. Mus. R. Cinquant. 6, 1906-07, 9-10.

[22] A. DE LOË, *Exploration des marchets de Frasnes*, Bull. Mus. R. Cinquant. 7, 1908, 53-54.

[23] A. BEQUET, *Nos fouilles en 1888, Dourbes, sépultures mérovingiennes et celtiques*, Ann. Soc. Arch. Namur 18, 1889, 298-299 ; *ibid.* 21, 1895, 67.

[24] MARIËN, *Vestiges archéologiques de la région de Lesse-et-Lomme*, art. cit., 139 (= Monogr. 4, 14).

[25] Mus. R. Art & Hist. : DE LOË, *Belgique Ancienne II*, 44 ; J. JACOBSEN, *L'Age du Bronze en Belgique*, 39, analyse XLIII.

[26] Mus. R. Art & Hist. : DE LOË, *Belg. Anc. II*, 101 ; JACOBSEN, op. cit. 26, analyse XVI (Cu env. 88 %, Sn 5,85 %, Pb 3,08 %).

[27] E. RAHIR, *Les habitats et sépultures préhistoriques...*, Bull. Soc. Anthrop. Brux. 40, 1925, 6.

Fouilles E. Maillieux ; matériaux aux Mus. R. Art & Hist. : DE LOË, *Belg. Anc. IIx*, 112-113.

[28] Coup d'œil général et bibliographie dans MARIËN, *Oud-België*, 275-449 et 483-495.

[29] C.-G. ROLLAND, *Toponymie namuroise*, Ann. Soc. Arch. Namur 23, 1899, 288-291 ; Ch. DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien*, 2me éd. (1865), 398-401 : sont cités Couvin, Frasnes, Nismes, Evelette, Ben-Ahin.

[30] LEJEUNE, *Les Estinnes*, Ann. C. Arch. Mons 12, 1875, 55.

[31] cf. aussi le *Cartulaire de Quimperlé*, en 1031, « silva quae vocatur Nemet » ; irl. nemed, nemeth = temple (ZEUSS, *Gramm. celt.*, 12, 164), fid-neimid = bois sacré. Même origine pour Nimy près Mons, Nemetocenna ou Nemetacum (Arras), Nemetodurum (Nanterre), etc.

[32] A. MAHIEU, *Petites fouilles*, Ann. Soc. Arch. Namur 30, 1911, 185.

[33] A. BEQUET, *Nos fouilles en 1885, Olloy, forteresse antique*, Ann. Soc. Arch. Namur 17, 1886, 249-250 ; ARNOULD & DE RADIGUES, *Notice sur Hastedon*, Congr. Int. Anthrop. Arch. Préh. 6, Bruxelles 1872, pl. 85.

[34] Mus. Arch. Namur : G. BEHRENS, *Kelten-Münzen im Rheingebiet*, Präh. Zeitschr. 34-35, 1949-50, 349.

[35] Mus. Arch. Namur : notes ds Ann. Soc. Arch. Namur 2, 1851, 216 ; 3, 1853, 236.

[36] V. GAUCHEZ, *Topographie des voies romaines...*, Ann. Acad. Arch. Belg. 38, 1882, 271.

[37] Mus. R. Art & Hist. ; ancienne collection Hagemans : J. BREUER, *A propos d'une statuette romaine en bronze...*, Bull. Mus. R. Art & Hist. 10, 1938, 92-93.

[38] Mus. R. Art & Hist. : DE LOË, *Belg. Anc. III*, 115-116. Le petit plat a été rhabillé d'une feuille d'argent.

[39] Mus. Arch. Namur : H. SCHUERMANS, *Verre à course de chars (de Couvin)*, Ann. Soc. Arch. Namur 20, 1893, 145-208 ; Ch. PICARD, Rev. Arch. 35, 1950, 204 ss.

[40] MAILLIEUX, *Vestiges...*, Ann. Soc. Arch. Brux. 19, 1905, 68 ; DE LOË, *Fouilles dans la terrasse du Trou de l'Abîme à Couvin*, Bull. Mus. R. Cinquant. 6, 1906-07, 6 ; RAHIR, *Vingt-cinq Années...*, 46-47.

Matériaux aux Mus. R. Art & Hist. : DE LOË, *Belg. Anc. III*, 213, 214, 218, 219 (monnaies), 243 (petite serpe de fer), et au Mus. Arch. Namur.

[41] BEQUET, *Nos fouilles en 1885, Olloy forteresse antique, cimetière belgo-romain*, Ann. Soc. Arch. Namur 17, 1886, 250.

[42] J. MERTENS, *L'église Saint-Servais à Dourbes*, Ann. Soc. Arch. Namur 46, 1952, 142.

[43] Rapport Mus. R. Art & Hist. 1907, I.

[44] Rapport Mus. R. Art & Hist. 1913, II ; Bull. Mus. R. Cinquant. 10, 1911, 24 ; DE LOË, *Belgique Ancienne III*, 215.

[45] A. BEQUET, Ann. Soc. Arch. Namur 21, 111 ; MAHIEU, *Ruines belgo-romaines...*, ibid. 29, 1910, 151-152.

[46] J. MERTENS, *L'église Saint-Servais à Dourbes*, Ann. Soc. Arch. Namur 46, 1952, 142.

[47] VAN DEN BROECK, MARTEL & RAHIR, *Cavernes et rivières souterraines...*, *I*, 214.

[48] ibid. I, 215 ; documentation Belgique Ancienne, trouvailles du curé C.J.C. Hancart; MAILLIEUX, *Vestiges...*, Ann. Soc. Arch. Brux. 19, 1905, 73.

[49] VAN DEN BROECK, MARTEL & RAHIR, *op. cit.* I, 215.

[50] Mus. R. Art & Hist. : DE LOË, *Belg. Anc. III*, 291 ; ID, Bull. Mus. R. Cinquant, 10. 1911, 94.

[51] Trésor de 1856 : Ann. Soc. Arch. Namur 5, 1857-58, 211.

[52] Trésor de 1871 : Ann. Soc. Arch. Namur 12, 1892-93, 119 ; 13, 1875, 522 ; MAILLIEUX, *Vestiges...*, Ann. Soc. Arch. Brux. 19, 1905, 75.

[53] MAILLIEUX, *Vestiges...*, 76-77. Mus. R. Art & Hist. : DE LOË, *Belg. Anc. III*, 221 ; E. MILLIAU, *La trouvaille de monnaies du IVme siècle à Pesche (1898)*, Rev. B. Num. 104, 1958, 45-61.

[54] MAHIEU, *Petites fouilles*, Ann. Soc. Arch. Namur 30, 1911, 185.

[55] A. BEQUET, *Nos fouilles en 1885, Nismes, le refuge de la Roche Trouée*, Ann. Soc. Arch. Namur 17, 1886, 254.

Matériaux au Mus. Arch. Namur.

[56] BEQUET, *Relevé des retranchements fortifiés sur les hauteurs*, Ann. Féd. Arch. Hist. 6, Liège 1890, 226.

[57] Rapport Mus. R. Art & Hist. 1914 ; la pièce ne put pas être acquise.

[58] MAILLIEUX, *Vestiges...*, Ann. Soc. Arch. Brux. 19, 1905, 74.

LEGENDE

Paléolithique

Grotte d'habitat

Neolithique

Grotte sépulcrale

Ensemble d'objets

Trouvaille isolée

Marchet

Age du Bronze

Grotte sepulcrale

Trouvaille isolée

Age du Fer

Fortification

Période romaine

Substructions

Cimetière a incinération

Fortification

Monnaies

Periode mérovingienne

Nécropole a inhumation

Tombe isolée

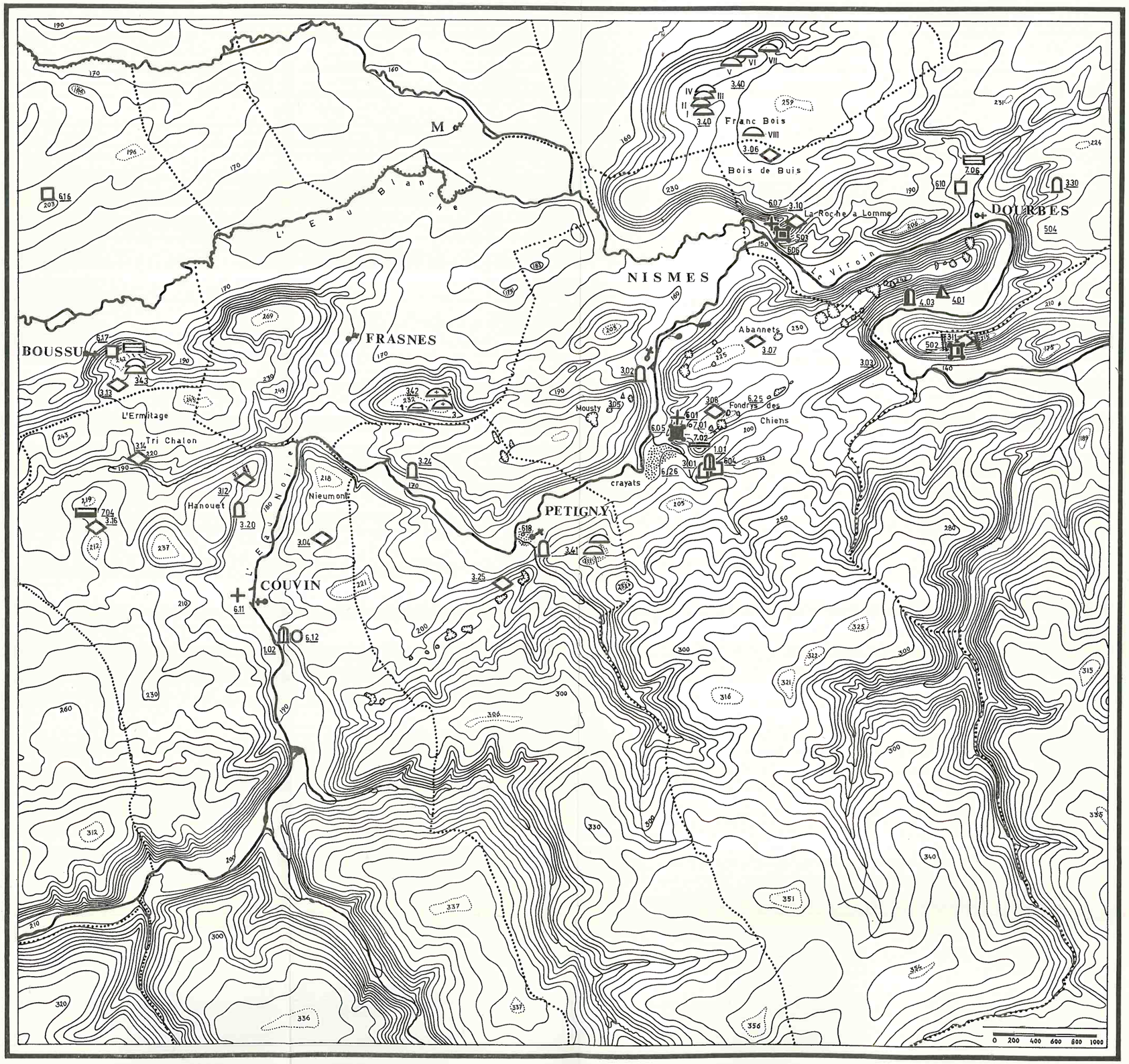
BOUSSU
FRASNES
NISMES
DOURBES
COUVIN
PETIGNY
L'Ermitage
Tri Chalon
Hanouet
Nieumont
Mousty
Abannets
Fondrys des Chiens
crayats
Franc Bois
Bois de Buis
La Roche a Lomme
L'Eau Blanche
L'Eau Noire
le Viroin
0 200 400 600 800 1000

[59] BEQUET, *Nos fouilles en 1885, Dourbes, cimetière à inhumation*, Ann. Soc. Arch. Namur 17, 1886, 253.
[60] BEQUET, *Nos fouilles en 1888, Dourbes, sépultures mérovingiennes* Ann. Soc. Arch. Namur 18, 1889, 298-299.
[61] MAILLIEUX, *Vestiges...*, Ann. Soc. Arch. Brux. 19, 1905, 74.
[62] BEQUET, *Nos fouilles en 1885, Couvin, cimetière du VI*me *ou VII*me *siècle*, Ann. Soc. Arch. Namur 17, 1886, 251-252 ; MAILLIEUX, *Vestiges...*, Ann. Soc. Arch. Brux. 19, 1905, 72. Médaillon aux Mus. R. Art & Hist. : DE LOË, *Belgique Ancienne IV*, 158.
[63] BEQUET, *Nos fouilles en 1885, Nismes*, Ann. Soc. Arch. Namur 17, 1886, 256.
[64] U. C(APITAINE), *Correspondance de Bernard de Montfaucon, bénédictin, avec le baron G. de Crassier, archéologue liégeois*, Bull. Inst. Arch. Liég. 2, 1854, 407-408.
[65] M. THIRION, *Trouvaille d'une monnaie des Fatimites à Dourbes*, Rev. B. Num. 106, 1960, 334-335.

NISMES
OU LE BONHEUR DE L'ENTOMOLOGISTE

par **J. VAN SCHEPDAEL**

L'un des plus grands bienfaits des dieux, c'est de nous avoir fait naître à la campagne.

Tel était l'un des thèmes favoris que nous développait, à l'Athénée Royal de Bruxelles, notre professeur de français, latin et grec, en 2me d'Humanités, Monsieur Bolinne. Il y a de cela plus de trente-cinq ans. Lui-même était venu de la vallée de l'Ourthe, de ce pays de Nisramont et d'Ortho où, en ce temps-là, les fées et les nutons dansaient encore au clair de lune. J'ai toujours remercié le ciel de m'avoir donné ce professeur d'élite. Cet homme, d'un équilibre intellectuel et moral que rien ne pouvait faire vaciller, avait raison. Né et grandi dans le décor des bois, le long de la rivière, il avait gardé intact le don d'enfance et le secret du bonheur simple. Celui que les dieux ont fait naître à Nismes en Thiérache peut, lui aussi, ouvrir tout grands ses yeux d'enfant sur un monde exubérant et immensément riche de fleurs et d'insectes.

* * *

Regardons d'un peu près ces merveilles. Que le naturaliste se promène aux Abannets, à la Montagne au Buis, sur les escarpements de la Roche-à-l'Homme... les richesses botaniques et entomologiques se révèlent partout également abondantes. Il faut y aller par l'une de ces belles et chaudes journées de juin ou de juillet, quand le plateau des Abannets disparaît sous un tapis de fleurs rares et de plantes en étroite communauté avec les exigences que leur impose le sol.

Nous sommes ici en plein *Xerobrometum* dont les composantes sont des espèces végétales intimement liées à des calcaires compacts. Je cite les plus marquantes :

Loroglossum hircinum SPR.
Ophrys muscifera HUD.
Ophrys arachnites Mur. = *fuciflora* CR.
Aceras anthropophorum R. B.
Coeloglossum viride HAR.
Globularia willkommii NYM.
Hippocrepis comosa L.
Vincetoxicum officinale MOENCH.
Linum tenuifolium L.
Linum catharticum L.
Geranium sanguineum L.

Cette flore si riche permet le développement d'une faune entomologique d'une exceptionnelle valeur, parmi laquelle nous mettrons en évidence quelques-uns des plus remarquables lépidoptères et hyménoptères.

* * *

Voici d'abord quelques-uns des papillons liés à ces pelouses sèches, xériques et rocailleuses :

Iphiclides podalirius L.
Pontia daplidice L.
Colias australis VERITY

Leptidia sinapis L.
Erebia medusa SCHIFF.
Agapetes galathea L.
Melitaea aurinia ROTT.
» *diamina* LANG.
» *athalia* ROTT.
» *cinxia* L.
Argynnis selene SCHIFF.
» *euphrosyne* L.
» *lathonia* L.
Nemeobius lucina L.
Callophrys rubi L.
Philotes baton BERGSTR.
Glaucopsyche alexis PODA = *cyllarus* ROTT.
Maculinea rebeli HIRSCH.
Lysandra thersites CANT.

reprendre ici, même dans les grandes lignes, la biologie et l'écologie de chacune de ces espèces. Mais nous ne voulons pas non plus nous contenter d'une sèche énumération. Ajoutons d'ailleurs immédiatement, que cette liste est loin d'être complète.

Iphiclides podalirius : un spectacle auquel l'ami de la nature ne peut demeurer indifférent lui est offert par le vol plané de ce splendide papillon au-dessus des pelouses sèches, vers la seconde quinzaine de mai ou le début juin. C'est une des gloires de notre faune lépidoptérologique que ce grand *Papilio* blanc crème, porte-queue. Son éclosion se fait tôt, dès les premières journées

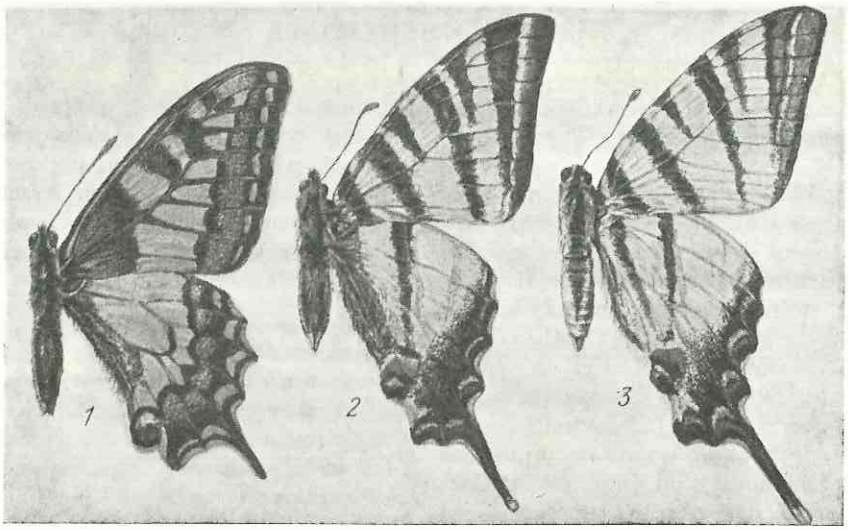

1. Papilio machaon L.
2. Iphiclides podalirius L. génér. vernale.
3. Iphiclides podalirius L. génér. estivale.

Lysandra bellargus ROTT.
» *coridon* PODA.
Thyris fenestrella SCOP.
Coscinia striata L.
Philea irrorella CL.
Calophasia lunula HUFN.
Acontia luctuosa SCHIFF.
Larentia procellata SCHIFF.
Lictoria achilleae ESP.
Agrumenia carniolica SCOP.
Thermophila Meliloti ESP.
Huebneriana lonicerae SCHEV.
Polymorpha transalpina ESP.

Il nous est évidemment impossible de

bien chaudes de la fin du printemps. Sa chenille vit sur le banal prunellier (*Prunus spinosa* L.). C'est une étude écologique passionnante que de rechercher les causes de sa dispersion limitée (Gaume, Entre-Sambre-et-Meuse, Famenne) alors que le prunellier, plante nourricière de la chenille, se développe en peuplements continus depuis le littoral jusqu'au sud du Luxembourg, au travers de toute la Belgique.

Colias australis : longtemps confondu avec *Colias hyale,* il offre au naturaliste attentif l'un de ces cas, très clairs, de scission d'espèces qui se réalisent vraiment sous nos

yeux, presque à l'échelle d'une seule vie humaine. *Hyale* est lié aux trèfles et à la luzerne ; *australis*, à *Hippocrepis comosa*. S'agit-il de deux espèces jumelles, de deux espèces biologiques ou écologiques ?... Tous ne sont pas d'accord. Peu importe d'ailleurs

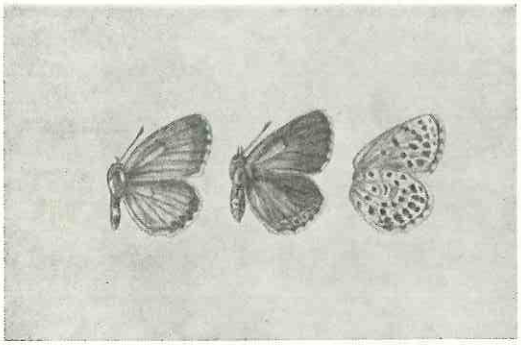

Philotes baton Bergstr. : mâle, femelle et verso.

l'interprétation que donne le spécialiste à ce phénomène remarquable de microévolution que nous pouvons nous-mêmes observer.

Maculinea rebeli : cette espèce est liée à des biotopes secs, xériques, du *Xerobrometum* où la chenille se nourrit de *Gentiana cruciata* ou *germanica*. Par contre, *Maculinea alcon*, que les caractères morphologiques permettent mal de différencier de *rebeli*, constitue cependant une entité spécifique distincte : elle ne fréquente que les biotopes humides et la ponte ne se fait que sur *Gentiana pneumonanthe*, en Campine.

Anthrocera (= *Zygaena*) : ces papillons aux ailes métalliques maculées de 5 ou 6 taches rouge sang, comptent parmi les grandes beautés de la faune entomologique du pays de Nismes. Les espèces *meliloti*, *achilleae*, *lonicerae*, y sont connues depuis longtemps à côté des banales *trifolii* et *filipendulae*. Quant à *Anthrocera transalpina*, le cas est intéressant. Cette espèce est répandue sur calcaire compact à *Xerobrometum* en Famenne et également sur calcaire meuble à *Mesobrometum* en Gaume. Mais dans chacun de ces deux biotopes — tout à fait dissemblables par leurs caractères physiques, chimiques, géologiques, floristiques et faunistiques — cette espèce est représentée par des formes différentes elles aussi : *transalpina astragalis* Bkh. (taches rouges 5 et 6 bien séparées) en Gaume et *transalpina centralis* Obth. (taches rouges 5 et 6 confluentes) en Famenne et aussi à Nismes. Pour ce qui est de la magnifique *carniolica*, elle n'a été signalée à Nismes qu'en juillet 1951 (1).

* * *

L'étude des hyménoptères, entre autres celle des guêpes et des abeilles solitaires à laquelle nous nous arrêterons, est tout aussi passionnante que celle des papillons : il suffit d'ouvrir les yeux, d'observer, de dépister les terriers ou les habitacles de ces insectes. Présentons-en quelques-uns dont nous avons pu suivre le comportement dans la région de Nismes, plus particulièrement au plateau des Abannets, depuis l'année 1948.

Cerceris arenaria L.
» *quadrifasciata* Panz.
Psammophila affinis Kirby.
» *hirsuta* Scopoli.
Megachile ericetorum Lep.
» *lagopoda* L.
» *pyrenaea* Pérez.
» *centuncularis* L.
Trachusa byssina Panz.
Osmia aenea L. (= *coerulescens* L.).
» *villosa* Schenck.
» *aurulenta* Panz.
» *rufo-hirta* Lep.
» *fulviventris* Panz.
» *leucomelaena* K.
» *papaveris* Latr.
» *adunca* Panz.
» *spinulosa* K.
» *bicolor* Schrank.
Coelioxys conoidea Kling.
» *aurolimbata* Först.
Tiphia femorata F.
Sapyga quinquepunctata F.
» *clavicornis* L.
Mutilla europaea L.
Smicromyrme rufipes F.
Polistes gallicus L.
Eumenes coarctatus L.

Pour chanter l'épopée et magnifier les exploits de ces porte-aiguillon, pour décrire leur comportement de contes de fées, il faudrait, non pas des pages, mais des centai-

(1) Dr. Fontaine, Lambillionea, 1951, p. 63.

nes de pages appuyées d'une documentation iconographique abondante (1).

Ce sont en effet ces hyménoptères aculéates qui manifestent les réactions les plus étonnantes vis-à-vis du milieu ambiant ; leur conduite n'a pas cessé de nous surprendre par sa complexité.

ture ; et enfin la cellule sera operculée par d'autres découpures de feuilles, circulaires, sectionnées comme à l'emporte-pièce.

Et puis, la nature et le temps font le reste : l'œuf éclôt, la larve consomme les provisions amassées par la femelle, termine ses mues, se transforme en nymphe qui, à la saison sui-

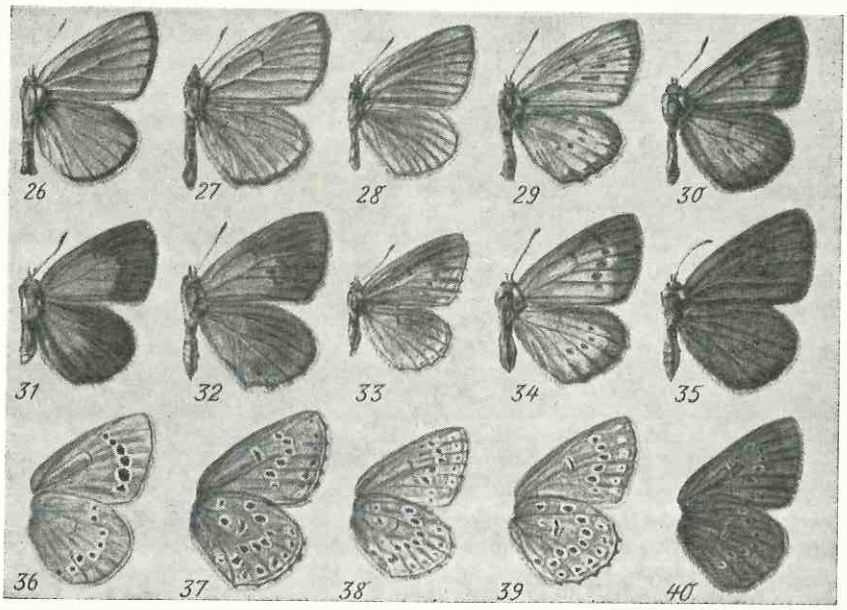

Nos grandes Lycènes myrmécophiles :

nos 26 - 31 - 36 : **Glaucopsyche alexis Poda.**
nos 27 - 32 - 37 : **Maculinea alcon Schiff.**
nos 28 - 33 - 38 : **Maculinea rebeli Hirsch.**
nos 29 - 34 - 39 : **Maculinea teleius Bergstr.**
nos 30 - 35 - 40 : **Maculinea nausithous Bergstr.**

Clichés extraits de :
Dr. W. Forster et Dr. Th. Wohlfahrt, Schmetterlinge Mitteleuropas, 1955.

Les femelles de *Megachile* aménagent des cellules soit sous des pierres plates, soit dans d'anciennes galeries de coléoptères xylophages ; vous les verrez facilement à l'œuvre sur des piquets de clôture, des troncs abandonnés, des poteaux téléphoniques, même en plein village. Vous les surprendrez transportant des fragments découpés par leurs mandibules dans des feuilles de rosiers, de bouleaux, de charmes : ces parcelles serviront à aménager dans la galerie la cellule qui sera le berceau de la future larve. Une fois achevée, cette cellule sera d'abord approvisionnée de nectar, de miel et de pollen ; l'œuf sera déposé à même cette réserve de nourri-

vante, donnera naissance à l'adulte. Et le cycle recommence.

Ce schéma sec, exprimé en langage humain, est dépouillé de toute la poésie d'une réalité plus belle que nous ne pouvons la décrire. Car pour en goûter le merveilleux, il faut suivre la biologie de l'insecte, non pas dans

(1) Signalons deux magnifiques publications récentes conçues dans ce sens :

Gunter Olberg, *Das Verhalten der solitären Wespen Mitteleuropas* (Vespidae, Pompilidae, Sphecidae) 400 pages, 779 photos, Berlin 1959.

Dr. Guido Grandi, *Studi di un Entomologo sugli Imenotteri Superiori*, 660 pages, avec 417 groupes de figures, Bologna, 1961.

un livre ou une publication, mais sur le terrain même — sur le plateau des Abannets, parfois jusqu'aux abords de l'agglomération de Nismes.

Il est curieux de suivre aussi les variantes de comportement chez les espèces voisines. Ainsi les espèces reprises ci-dessus dans la petite liste d'*Osmia* peuvent se subdiviser en trois groupes. La ligne générale de leur biologie est conforme à celle que nous venons d'esquisser pour le groupe *Megachile :* ce sont des mellifères et bâtisseuses de cellules, mais leur façon de bâtir celles-ci présente des dissemblances nombreuses et quasi spécifiques.

a) *Osmia adunca, aenea, leucomelaena* nidifient dans des tiges creuses, de vieilles branches d'arbres, ou des piquets de clôture minés par des galeries de coléoptères ou d'hyménoptères xylophages (*Sirex*). Les cellules sont aménagées en chapelet, habituellement cloisonnées et séparées par une pâte végétale formée de feuilles mâchées par la femelle à l'époque de la nidification.

b) *Osmia rufo-hirta, bicolor, aurulenta* choisissent comme cavités où aménager leur nid, des coquilles vides d'*Helix pomatia* ou *nemoralis :* les cellules s'y succèdent suivant les courbes spiralées de la coquille. Ici également, une pâte faite de feuilles mâchées sert à cloisonner et délimiter les cellules successives et enfin à façonner l'opercule qui fermera la coquille dans laquelle se poursuivront les métamorphoses de l'insecte à l'abri des intempéries et de l'hiver.

c) *Osmia papaveris* et *villosa* s'entourent de plus de luxe. La première creuse son nid à même le sol, mais la galerie et la cellule unique sont tapissées de découpures rouge sang de pétales de coquelicots. La seconde abrite son nid dans quelque crevasse rocheuse ; mais ses cellules sont jaune clair, ornées de pétales d'*Helianthemum chamaecystis (Nummularium).*

Une nuée de parasites et de rois fainéants vagabonde sur ces lieux de nidification des apides ou sphégides fouisseurs. Quand vous aurez repéré le nid d'une des osmies ou mégachiles relevées ci-dessus, observez attentivement : vous verrez se déplacer paresseusement, à ras du sol, ou inspectant minutieusement les galeries aménagées dans le bois, des abeilles lourdes, maladroites, en quête de brigandage. Ce sont les « coucous » entomologiques à la recherche de la cellule où osmies et mégachiles ont patiemment accumulé les précieuses provisions de nectar et de pollen. Pendant une absence de la bâtisseuse, de la travailleuse, le cleptoparasite s'infiltre et se glisse dans la cellule, pour y déposer son œuf. Comme le cycle biologique de ce dernier est habituellement le plus rapide, c'est le parasite qui se développe aux dépens de la progéniture de l'hôte. Et l'histoire du coucou se renouvelle... *Coelioxys, Sapyga, Mutilla europaea* — mais ce dernier chez les bourdons seulement — : tels sont les noms de ces « coucous » qui vivent du labeur et de la prévoyance d'autrui.

* * *

Voilà, parmi beaucoup d'autres, les sujets d'étude que réserve, à l'ami de la nature, le pays des Abannets et des Fondrys. Pour rester fidèle à la documentation objective, nous insistons sur le fait que tous les insectes énumérés dans ces notes ont été effectivement observés au pays de Nismes. Ces listes, faut-il le dire, sont très fragmentaires et nullement limitatives. Et si notre choix s'est arrêté à quelques sujets plus particuliers, c'est dans le seul désir de présenter au lecteur les surprises les plus marquantes que nous réservent les étendues de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Un autre souvenir très personnel s'y rattache !... Je n'oublierai jamais cette journée du dimanche 12 mai 1957. Non loin du Fondry des Chiens, sur le plateau même des Abannets, en recherchant sur le sol l'hyménoptère hélicicole, j'avais déjà rencontré une dent de mammifère, sans doute quelque dent égarée d'un maxillaire de porc ou de vache comme il s'en trouve partout. Repassant par le même endroit, je retrouve la même dent, la ramasse, moins par conviction que par geste machinal. Intrigué par son poids anormalement élevé, je la débarrasse de sa gangue de terre : à ce moment, de véritables battements de cœur... anormaux eux aussi... Une de ces heures claires et précieuses dans la vie : j'avais ramassé une magnifique canine fossile, presque intacte, d'*Ursus spelaeus !*... Je vous souhaite à tous pareille joie...

NISMES

par **P. BLONDEAU**

NOTES HISTORIQUES.

Nismes est situé à la lisière nord de la grande forêt de Thiérache, partie ouest des Ardennes et une des rares étendues boisées naturelles demeurées pareilles à elles-mêmes depuis des temps immémoriaux. Le nord de son territoire appartient à la zone calcaire ; il est creusé de galeries, refuges et cavernes qui constituèrent les habitats de prédilection de nos ancêtres des époques les plus reculées. Celles-ci, descendant du Paléolithique pour s'arrêter à la fin de la période mérovingienne, ont été évoquées dans le travail magistral paru en premières pages de ce fascicule. Les quelques notes historiques que nous avons dessein d'y ajouter s'enchaîneront donc à ce premier ouvrage en partant de l'époque carolingienne pour atteindre les temps modernes.

* * *

C'est des débuts du Moyen Age, après la mort de Charlemagne que date, sur la roche schisteuse qui domine l'Eau Noire, la construction du premier château fort autour duquel, des deux côtés de la rivière, vint s'édifier le village de Nismes. Sans doute, le premier châtelain de l'endroit était-il un métallurgiste. Héritier des maîtres de forges gallo-romains et francs il fit ériger sa demeure selon la coutume d'alors : en forteresse. Au cours de tout le Moyen Age, les seigneurs qui lui succédèrent eurent ainsi leur résidence sur le versant du « Mousty », tirant leurs revenus — et faisant vivre les populations — de l'industrie des forges et des fourneaux. De petites châtellenies — Couvin, Dourbes, Vierves, Fagnolles, Roly, Sautour, Hierges, etc. — vivant de l'agriculture et de la forêt proche émaillèrent toute la région.

En 996, Robert de France, dit le Pieux, fils de Hugues Capet et sacré du vivant de son père, donna sa sœur Hardwige (ou Hedwige) en mariage à Regnier IV, comte de Hainaut. A cette occasion, il restitua aux moines de St-Germain (Paris) les seigneuries de Comble dont ses prédécesseurs s'étaient injustement emparés. En échange de quoi, les religieux lui octroyèrent plusieurs terres qu'ils possédaient sur la Meuse et qui furent

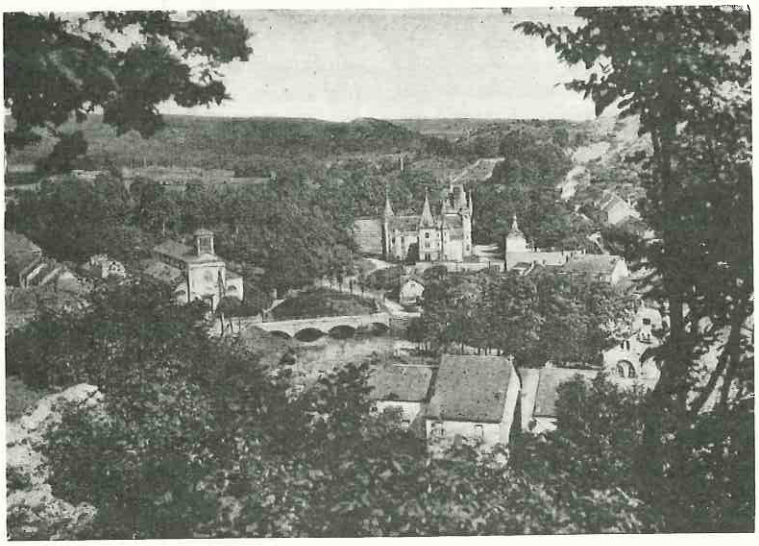

Vue générale de Nismes.

Cliché du S. I. de Nismes.

dévolues en dot à la jeune femme. Ces terres portaient nom Nimaud (Nismes), Fraxinum (Frasnes), Cubinium (Couvin). Plus tard, devenues propriétés du duché de Bouillon, Godefroid de Bouillon, partant à la croisade, les vendit au prince-évêque de Liège, Otbert. Elles demeurèrent sous la souveraineté des princes-évêques jusqu'en 1794, passant naturellement par toutes les vicissitudes réservées aux petits pays neutres coincés entre les « grands ».

A noter qu'au sud de Nismes et du hameau de Regniessart, premier défrichement et frontière sud des fiefs de... Madame Regnier IV en 996, les abbés de St-Germain et plus tard les Récollets qui leur succédèrent conservèrent jusqu'en 1794 leurs domaines boisés appelés Franche-Forêt qui furent vendus, comme biens d'Église, après la destruction de l'Hermitage.

Sous les princes-évêques, le fief de Nismes, englobé dans la châtellenie de Couvin, connut de nombreuses aventures à l'échelon local, régional et même international.

25 mars 1465 : Les états dépendant de Liège ayant décrété la déchéance de leur indigne souverain Louis de Bourbon, neveu de Philippe le Bon, proclamèrent Marc de Bade mambour de la principauté. Une campagne d'hostilité s'engagea dès lors contre le duc de Bourgogne et Dinant, capitale de la Meuse, notifia à toutes les communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse d'avoir à lui envoyer des mandataires pour organiser la lutte. Nismes envoya son délégué. Quant à Couvin, après avoir pris les armes contre les communes rebelles, elle dut se rétracter et entrer dans la confédération instituée par la ville de Dinant.

L'hégémonie de celle-ci ne s'exerçait, sans doute, qu'en temps de guerre et elle se manifesta dès l'année suivante : ayant appris que les huit communes réquisitionnées à cet effet n'envoyaient pas le nombre d'hommes stipulé à Couvin, elle les châtia et plus spécialement Nismes à cause de son esprit d'insubordination.

1527 : Une épidémie de peste ravagea le village. Les pestiférés étaient rassemblés et soignés hors du village, sur le Try St-Roch qn'on appela « maladrerie ». Les morts furent jetés en fosse commune au cimetière qui entoure l'église et recouverts de chaux vive. Lors de la réfection du mur d'enceinte, en 1956, on a retrouvé des traces non équivoques de ces inhumations massives. Une fois la peste éteinte, on éleva une chapelle à St-Roch en reconnaissance de son intervention bien faisante sollicitée aux heures sombres de l'épidémie.

PASTOR PROGREGE
HOC VOTUM VOVET
DEO ABITQUE PESTIS

6 mai 1546 : Marie de Hongrie, fondatrice de Mariembourg, concluait un accord avec le prince-évêque de Liège qui, en vue d'aplanir certaines difficultés, acheta à Claude de Hithem, seigneur de Rysbroeck, la châtellenie de Couvin et en même temps Nismes. Celle-ci fit partie de la châtellenie de Couvin jusqu'au moment où la principauté de Liège fut réunie à la France.

1555 : Une armée française placée sous les ordres du duc Henri de Nevers s'établit dans la vallée de Nismes cependant que les Espagnols se retranchaient à Givet et à Charlemont. Vaincu, le duc de Nevers se retira au château de Nismes où il mena joyeuse vie selon la coutume des chefs de guerre du XVIme siècle.

Faut-il attribuer à une imprudence ou à un retour offensif des Espagnols l'incendie du château de Nismes ?... Le fait est qu'il disparut dans les flammes en 1555, l'année même où s'y était établi le duc de Nevers. Il ne fut pas reconstruit.

Le maître de forges, propriétaire du château, ayant perdu toute confiance en la solide efficacité des forteresses devant les canons français ou espagnols, il en céda les ruines à la paroisse qui en fit une église fortifiée, comme il s'en voit en de nombreux endroits de l'Entre-Sambre-et-Meuse. De faible protection contre les armées, les églises et les fermes fortifiées constituaient néanmoins, pour les habitants, des refuges intéressants contre les brigands et les troupes errantes et pillardes de soldats français ou espagnols qui ne respectaient aucune neutralité.

Au cours de cette campagne de 1555, la terre franche de Fagnolles vit également l'incendie de son château fort. Toutes les forteresses du pays, Dourbes, Couvin, Fagnolles, Hierges, Montaigle etc... s'écroulèrent sous le feu des canons et ce fut la fin du Moyen Age. A proximité des ruines, on bâtit

des demeures plus agréables : telle la maison des Baillis, hôtel de la famille Baillet, dont le chef était « bailli » ou gouverneur local du prince-évêque. Un des plus illustres représentants de ce nom, Jacques Baillet, fit construire en 1678 la chapelle St-Joseph et dota l'église paroissiale d'une magnifique réplique, sortant des ateliers du maître, du fameux « Couronnement de la Vierge » de Rubens. Le tableau est placé derrière l'autel dans l'église actuelle.

Les de Moustier étaient alors seigneurs de Nismes et maîtres de forges. Ce sont eux qui donnèrent leur nom à la Montagne le Mousty. Leurs descendants par alliance, les Delhalle, seigneurs de la Saudée, ancêtres des Bivort de la Saudée, bâtirent, au XVIIme siècle, au nord de la vieille église, le château Bivort. Ils étaient propriétaires de fermes dont l'une des plus importantes, sur la pente montante de la rue St-Roch, s'orne d'un beau porche.

1640 : Le duc de Lorraine cantonne ses troupes dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Cette armée indisciplinée met à sac les environs de Couvin.

30 juin 1675 : Couvin a l'honneur d'héberger Louis XIV revenant de la guerre de Hollande. Son escorte, plusieurs milliers d'hommes, se répand dans les environs de la petite ville et s'y livre aux délices du pillage sans que le Roi Soleil daigne s'en apercevoir. Petigny, Nismes, Pesche et Frasnes se souviennent des mousquetaires et des dragons avides du bien d'autrui.

C'est ici que nous placerons l'histoire d'un homme célèbre de Nismes, Pierre Bosseau, né le 3 janvier 1668 dans une maison qui, remaniée, existe encore rue Bizette, au bord de l'Eau Noire. D'abord gardien de porcs, sommairement instruit par le curé du village, Bosseau s'engage dans l'armée espagnole et y connaît une de ces fortunes rares sous l'ancien régime. Il totalise 25 ans de campagnes et de beaux états de service. Blessé à Walcourt en 1689, il combat à Fleurus, Ramillies, Audenarde et Malplaquet. Il escalade toutes les marches de l'échelle des grades. En 1730, au cours d'une visite à Nismes, après 41 ans d'absence, il fait don à l'église d'un plat et de burettes en argent. Lorsqu'il meurt à Zamora, en 1741, il est capitaine-général de la Castille-Vieille, vice-roi de Catalogne et marquis de Châteaufort. Ces honneurs, titres et dignités ne lui font pas oublier ses années d'enfance ni renier ses origines. Ses officiers ayant maltraité des paysans, il les rappelle vertement à l'ordre : « *Le marquis de Châteaufort*, leur dit-il, *n'a pas oublié Pierre Bosseau, né au sein de cette classe estimable et ne tolère point qu'on l'oppresse* ».

8 mai 1793 : Nismes est incorporé au département des Ardennes. Le maire de Givet n'hésite pas à y envoyer des bandes de « tape-dur » avec ordre d'y incendier les restes du château au nom de l'égalité. La France ayant subdivisé la Belgique en départements, la principauté de Liège cesse d'exister et Nismes, avec une partie des petites Fagnes, est détaché de la Belgique et rattaché à la France. Bientôt Napoléon réunira toute la Belgique à la France et ne s'intéressera à Nismes que pour lui demander des soldats ; le recrutement se fait mal : on est contraint d'effectuer des battues dans la forêt pour y rechercher les réfractaires.

Le régime orangiste qui succède au régime napoléonien ne laisse aucune trace intéressante dans la commune, hormis la construction de l'église neuve en 1826.

Entre-temps le successeur de Bivort, un certain Rowez, puis son gendre Michel Licot, avaient transformé en château le petit couvent des Cisterciens, situé dans le parc de Nismes.

Le XVIIIme siècle, et surtout le XIXme, voient les successeurs des Licot édifier une fortune importante dans la métallurgie. Le « four », ancien fourneau des Bivort, situé au pied de la vieille église, est désaffecté et le fourneau, installé au bout du Parc, travaille les minerais extraits des Abannets et surtout des nouvelles minières de Matricolo, Fondry Midoux, Fosse Alwaque, Gourlotte et autres trous du Mousty (ceux-ci probablement déjà entamés par leurs prédécesseurs du Mousty). Le dernier Michel Licot — qui fut bourgmestre de Nismes en 1758 — envoyait des colonnes de charretiers nismois dans la région aux fins de charger sur tombereau les amoncellements de crayats des anciens Belges et de les conduire au fourneau. Plus tard, lors de l'instauration des chemins de fer, les familles Licot et Bivort participèrent à la fondation des forges de la Providence à Charleroi ; elles fournissaient en crayats, chargés sur wagons, la nouvelle usine qui devint la plus importante de Belgique.

N'ayant plus de raison d'être, le fourneau du Parc fut transformé en scierie. La famille Licot disparut au début du présent siècle et le château, considérablement agrandi en 1834, fut acheté en 1924 pour servir d'hôtel communal.

A Nismes, ce fut la fin de l'industrie du fer qui pendant près de 3000 ans avait fait la prospérité du pays et vu passer les Gaulois, les Romains, les seigneurs du Moyen Age et les temps modernes pour faire place, depuis 1918, à l'éphémère extension de la saboterie, presque entièrement tombée en 1946.

L'après-guerre — 1945 — vit le développement du tourisme auquel cette région, riche en curiosités naturelles et humaines, offre un champ d'études nouvelles et inépuisables.

ESSAI DE TOPONYMIE NISMOISE.

Vieux noms et vieilles pierres (1).

Nismes: en celtique *Nemeton* (= lieu sacré). Ce vocable s'expliquerait :

— soit par la présence de la rivière, l'*Eau Noire,* qui pénètre, souillée, sous la montagne pour en sortir, limpide, au pied du château fort après un parcours de 2700 m ;

— soit par celle de la Roche-à-Lomme (cf. ci-dessous) ;

— d'autres invoquent la « Source du Freschaux », fontaine intermittente à Grandchamp, dont les propriétés auraient été appréciées par les gallo-romains, friands de ces eaux de santé ;

— d'autres encore le « Mégalithe », gros rocher dressé comme un menhir au milieu de la plaine alluvionnaire et dont l'origine celtique ne fait aucun doute. Cette hypothèse semble la plus logique.

Roche-à-Lomme, anciennement Roche-à-l'Homme.

Au XIX^me^ siècle, avant l'essor des recherches archéologiques, ce gigantesque pic calcaire, dressé au nord de Nismes à la limite et sur le territoire de Dourbes, dominant le confluent de l'*Ean Blanche,* de l'*Eau Noire* et le départ du *Viroin,* s'appelait Roche-à-l'Homme : d'une légende soit d'un chevrier tombé du rocher et en mémoire duquel une croix aurait été érigée au sommet ?... soit d'un cavalier romain mort de la même façon 1500 ans plus tôt ?...

On écrit actuellement Roche-à-Lomme depuis qu'on a pu savoir qu'elle servait au haut Moyen Age de borne sud au pays de Lomme, un des plus anciens fiefs de grande étendue qui fut le berceau du comté de Namur. Appelé « Pagus Lommensis » sur les chartes de l'an mille, ce pays avait au sud-est comme autre frontière la rivière Lomme, entre Smuid et Rochefort.

Occupé par les Néolithiques, les Gaulois, les Romains, les Francs et nos ancêtres d'avant le Moyen Age — comme l'attestent les silex, crayats, poteries, monnaies de ces différentes époques que l'on y retrouve à foison — le Rocher de Lomme fut abandonné en suite de l'édification du premier château fort, vers l'an 900 ou 1000 sur le versant du Mousty.

Mousty: « trieu » calcaire, actuellement boisé mais anciennement inculte, dominant le village à l'ouest. Son nom lui vient d'un des seigneurs maîtres de forges qui se sont succédé pendant 600 ans dans le château fort bâti sur sa partie nord-est. Bien abritée entre les « tiennes », arrosée par l'*Eau Noire* qui descend des forêts de Thiérache et reste toujours « noire », du moins pour le bras qui sort du Mousty, la localité s'est développée initialement autour du château comme petit village de mineurs et de forestiers, à l'ouest de la rivière. Celle-ci s'est nommée le « *Nimay* », sa source présumée se situant à Nimelette, sur territoire de Rièzes, à quelques km de sa source vraie sise en territoire français. Hormis Couvin, ville de châtellenie de grande envergure, Nimaud était, avec Petigny (certains traduisent le vocable Petigny par « Petit Nismes ») la seule agglomération de quelque importance baignée par la rivière. Les autres localités de Thiérache créées ultérieurement dans la grande forêt par essartage ou bûcheronnage n'étaient que des hameaux dressés au voisinage de l'eau encore proche de sa source. Mais entre Couvin et Nismes, une partie de l'*Eau Noire* s'engouffre par une faille de calcaire givetien et se perd dans les profondeurs de la montagne. A remarquer que sur territoire de Petigny cette pittoresque colline boisée s'appelle « Les Monts » alors que les Nismois la nomment « Mousty ». A sa sortie en plein cœur du

(1) Référence Abbé Roland, traditions locales. recherches historiques et documents communaux,

village, au pied de la vieille église (qui a succédé au château fort incendié en 1554) la rivière qui, d'amont en aval, a vu les grottes de l'Adugeoir et parcouru 2700 m de galeries, siphons, salles inconnues, abandonnant au cours de ce dédale les débris flottants et autres impuretés en suspension, revient au jour fraîche, limpide et à température constante après, suivant la saison, 30 à 40 heures de course mystérieuse et hypogée.

Dès lors, elle salue au passage le rocher schisto-calcaire et le mur d'enceinte du vieux château ; la jolie maison des Baillis, construite au XVII^me^ siècle par Jacques Baillet, mécène et grand seigneur qui fut également gouverneur au nom du prince-évêque de Liège ; le presbytère, bâti au siècle suivant ; passe sous le pont de By (bief) ce qui la menait jadis jusqu'à la roue du vieux moulin seigneurial pour retrouver enfin son autre bras — auteur de l'encerclement du Mousty —, arroser Petigny et la moitié sud du village au pied du pont de l'église.

Pour ceux qu'intéressent ces questions, nous esquisserons ici quelques détails concernant la généalogie de certaines lignées nismoises.

Les de Moustier étaient seigneurs de Nismes et maîtres de forges au XVII^me^ siècle, donc voisins des Baillet, hauts fonctionaires dont nous avons déjà rappelé le nom. La plus ancienne pierre tombale de la vieille église — élevée sur l'emplacement du château fort détruit au XVI^me^ siècle — porte le nom du seigneur Jean du Moustié et de son épouse Isabelle Poschet, décédés tous deux en 1657. Métallurgistes de race, les représentants de ces deux familles étaient rivaux, dans le Couvinois, des autres grands fondeurs de fer et localement du grand seigneur Jacques Bailli (ou Baillet) qui, en 1678 érigea la chapelle S^t^-Joseph et fit don à l'église de la réplique du tableau de Rubens « Le Couronnement de la Vierge ». L'épouse du seigneur Jacques Bailli, Anne de Sire, dont l'écu « *à la hure de sable sur fond d'or* » nous apporte un parfum de chasse à courre très nismois, eut des petis-neveux qui connurent, après la révolution française, leur heure de notoriété. Catherine du Moustié (en wallon : du Mousty), fille de Jean et d'Isabelle, épousait Sébastien de Martin, bailli précédent et mourait en 1637, vingt ans avant son père. Tandis que sa fille, Françoise de Martin, épouse de Jacques Baillet II, fils du bailli du même nom, décédait en 1705. Sont également inhumés dans le chœur de la vieille église : Michel Delhalle, seigneur de la Saudée, époux de Marie Fr. Gaye, mort en 1725, dont les successeurs, Bivort de la Saudée, maîtres de forges et bâtisseurs du château plus récent dressé au pied des vieux murs ainsi que de la ferme S^t^-Roch, sont signalés à Nismes en 1795 (Simon Bivort était alors conseiller municipal) et en 1807 (Simon Bivort, officier au 16^me^ régiment d'infanterie légère fut tué d'un coup de lance à Eylau) ; puis, les derniers seigneurs de Nismes, la famille Licot qui s'était installés dans le château, sur la rive droite de l'*Eau Noire*.

Fourneau Licot : en plein cœur de Nismes se dresse le château, actuellement hôtel communal de la localité, magnifique propriété des derniers maîtres de forges nismois, rachetée par la commune en 1922. Cette demeure seigneuriale — qui n'était au XVIII^me^ siècle qu'un petit manoir — avait été considérablement agrandie et transformée en 1864 par Michel Licot qui y avait adjoint tours et créneaux en pierres calcaires du pays, copiant le style féodal. Les Licot étaient devenus maîtres de fonderies au fourneau de Nismes par le mariage de Michel Licot I^er^ avec Marie-Thérèse Rowez dont le père, Jacques Rowez, en exploitait, en 1700, les installations. Morts tous deux en 1757 et enterrés dans la vieille église, ils eurent comme successeurs toute une dynastie de Licot dont l'apogée fut suivi d'un rapide déclin. La fin du XIX^me^ siècle vit la fermeture du fourneau et sa transformation en scierie. La famille Licot disparue, tous ses biens furent vendus après la guerre de 1914.

Un exposé de la généalogie des grandes familles de Nismes, les unes éteintes, les autres encore vivantes, qui s'établirait grâce aux archives et aux inscriptions relevées sur les pierres tombales de la vieille église et du vieux cimetière (1597-1880) nous conduirait trop loin et s'écarterait de notre sujet.

Fondry des Chiens : Fondry pourrait dériver de fonderie, aussi de fondrière ou effondrement. Ces 250 à 300 excavations qui parsèment les montagnes de la région calcaire sont d'origine géologique : une faille dans le calcaire, agrandie et creusée par la mer landenienne qui, en se retirant, plaque sur ses parois de l'hématite de fer, du sable de grès et divers limons. Vidées de main d'homme

par les « Hallstattiens », par les Celtes, les Gaulois, les Gallo-romains, il en est qui sont abandonnées depuis nombre de siècles. Le travail d'érosion des eaux, l'éclatement des roches sous l'action des mouvements de l'écorce terrestre ont conféré à certaines, dont le Fondry des Chiens, un aspect chaotique et pittoresque. De ce dernier, on remarque les murets de pierres, vestiges de l'aménagement des bords du précipice à l'époque romaine et la trace, dans le rocher, des trous symétriques qui retenaient les poutres supportant les treuils. Ici, comme dans les cavités voisines, on a trouvé des tuiles et des fragments de dalles en brique datant, sans aucun doute, des Gallo-romains.

de les enterrer ?... Divers squelettes de chèvres, chiens, et même un squelette de cheval sont encore décelables par les spéléologues qui font la descente du « grand puits » de 45 m de profondeur. Les autres trous des Abannets peuvent être situés dans le temps suivant l'érosion de leurs roches. Minières gauloises ou romaines — comme le « Fondry du Grenadier » —, ils s'échelonnent du Moyen Age à l'époque moderne pour finir, au siècle dernier, avec le « Fondry des Hesses », le « Matricolo », la « Fosse Carrée » et les nombreuses carrières de pierre de 1870/1880. Relevons la présence d'une petite mine de baryte qui fut exploitée en 1942.

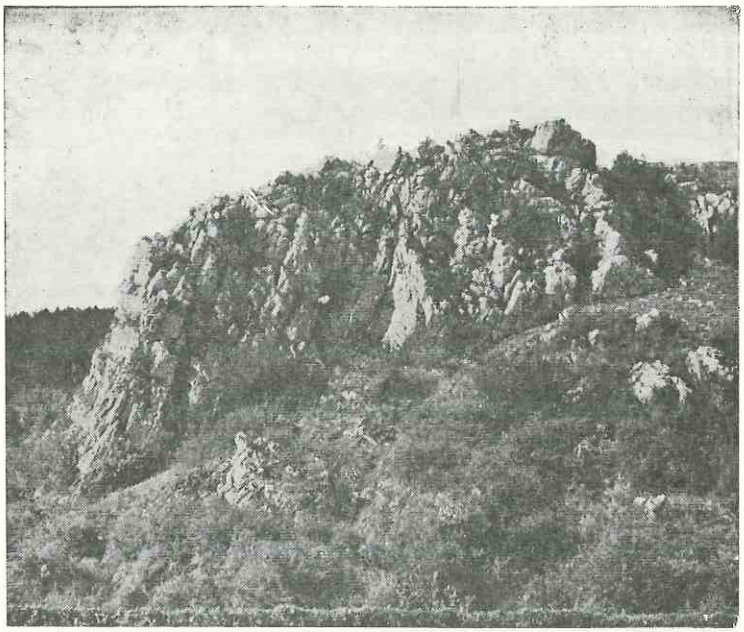

Roche-Trouée.

Cliché du S. I. de Nismes.

Les déchets des fonderies primitives qui parsemaient les tiennes et les bois étaient appelés, aux siècles passés, « crayats de Sarrasins ». Avait-on voulu rapprocher ce vocable de celui de « Fondry des Chiens » en traduisant Sarrasins par... « Chiens de païens » ?.. Erreur historique sans doute et rejetée pour voir plus normalement dans le « Fondry des Chiens » un cimetière de chiens et d'autres animaux. N'était-il pas plus commode de conduire et de précipiter leurs cadavres jusque et dans ces gouffres plutôt que

Roche-au-Faucon : beau monolithe calcaire de 60 m de haut qui domine la vallée du Viroin vers Olloy et doit son nom à l'oiseau, d'ailleurs maintenant disparu de la région.

Roche-Trouée : elle est percée d'un « trou » en son milieu ; cette caverne a été reconnue comme sépulture néolithique. Une caverne inférieure avait servi d'habitat à l'âge paléolithique et plus tard de sépulture. Sur son sommet : abri sous roche, fortifications et

baraquements gallo-romains ; à proximité, grottes souterraines.

Roche Ste-Anne : elle dominait le sud du village vers le quartier St-Joseph et fut exploitée jusqu'à disparition pour en faire de la chaux. Les derniers vestiges du four à chaux sont toujours visibles. Une petite « potale » dédiée à Ste-Anne subsiste toujours dans le jardin en face.

Abannets : plateau des Abannets, bois des Abannets. Dérive du vieux mot « abannir », interdire. Un édit du prince-évêque de Liège indiquait comme terrain à interdire ces tiennes pelés et dangereux, à cause des fondrys, pour le pacage du bétail des villageois. Comme partout, grand ou petit, le bétail de chacun était mené en troupeau sous la conduite d'un « herdier » communal sur les terrains vagues ou dans les bois pour y brouter les jeunes rejets de taillis. Abannet est improprement employé pour désigner un « fondry ».

bois comme le ferait une frontière. Ce terme de frontière n'est pas exagéré, car il est probable qu'à une certaine époque de l'Histoire la ligne de séparation des Pays-Bas espagnols et de la France passait au milieu de la forêt. L'état tampon du prince-évêque de Liège, constitué par le territoire de Nismes et la châtellenie de Couvin, joignait en cet endroit une grande propriété boisée ayant d'abord appartenu à une ou plusieurs abbayes dont la dernière, l'Hermitage des Récollets de Couvin, fut détruite en 1794. A l'origine, Le Mesnil et Oignies n'étaient sans doute aussi que des monastères qui, à l'époque carolingienne et au cours des siècles suivants, réveillèrent et développèrent la civilisation latine, bousculée par les invasions barbares, pour donner ainsi naissance à notre culture occidentale.

Les sarts et défrichements de forêts dispersés autour et entre les petits moutiers, formaient dans l'Ardenne des îlots qui tous dépendaient des abbayes mères. La région

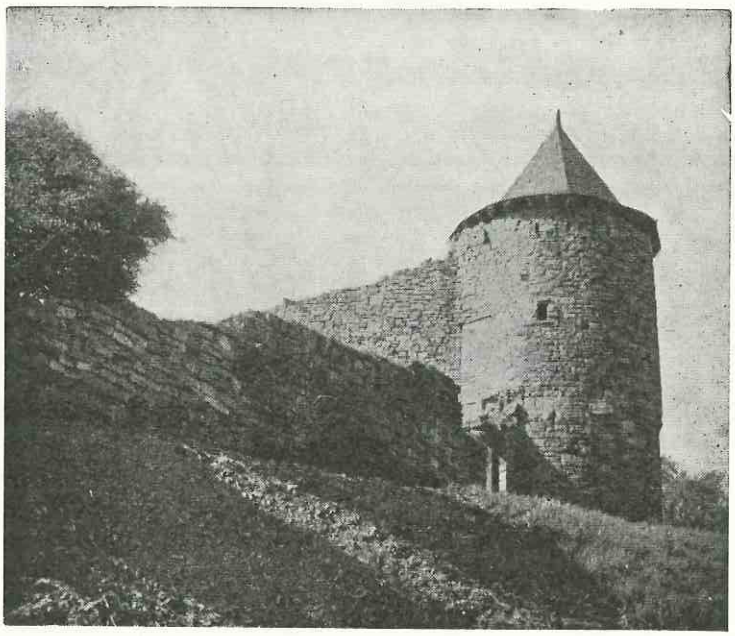

Nismes, tour féodale.

Cliché du S. I. de Nismes.

Regniessart : à l'extrême sud du territoire nismois, au cœur de l'immense forêt de la Thiérache ardennaise, quelques enclaves curieusement alignées, partant de la Meuse vers l'ouest — Le Mesnil, Oignies, Regniessart, l'Hermitage — coupent en deux les grands

couvinoise avait été évangélisée par les moines de St-Germain de Paris, comme il appert du nom de l'église de Couvin dédiée à St Germain. Et ce fut un échange de fiefs avec le roi de France au XIme siècle qui donna au comté de Hainaut les bois situés au nord de

la ligne de démarcation signalée plus haut. L'origine du mot *Regniessart* vient donc de Regnier IV de Hainaut qui, par son mariage, en devint propriétaire comme il a été dit plus haut. Quant au petit hameau de même nom, il est toujours resté le point frontière entre les bois communaux et la grande forêt privée du sud. Aujourd'hui, il a pratiquement perdu son aspect de culture et d'élevage pour se transformer en lieu de villégiature fréquenté par les amateurs de calme et d'air pur.

* * *

Pour terminer ces notes locales, ajoutons à ces vieilles histoires la relation d'un cas anthropologique vraiment curieux. En Thiérache, comme en quelques endroits de France, d'Allemagne et d'ailleurs, on signale, habitant en bordure des gros massifs forestiers, des individus qui semblent venus d'un autre pays et d'un autre âge. Contrairement aux romanichels nomades, ils sont enracinés au pays tout en se différenciant des autochtones. Ce sont des hommes bruns, de petite taille (1,50 m à 1,60), brachycéphales, vivant comme au temps des huttes et tirant principalement leur subsistance de la forêt. Bûcherons de profession, ils délaissent leur travail dès que la saison leur assure des produits qui se vendent bien auprès des habitants des villes et des villages. Au printemps, leurs femmes cueillent les pissenlits des prés, les délicieux mousserons d'avril ; plus tard, selon l'époque, des familles entières, hommes compris, récoltent dans les bois fraises, framboises, myrtilles par tonneaux entiers, noisettes, champignons blancs d'automne, jaunes chanterelles et toutes les richesses que leur offre la nature pour les vendre à volonté. Les bois lisses des noisetiers leur servent à tresser des paniers et des mannes solides et fort appréciés. On peut dire que plus de la moitié de l'année, ils mènent ainsi une vie différente de celle des autres villageois. Ils se mêlent peu aux populations ; du reste, celles-ci les reconnaissent comme différents de race et de coutumes, même aujourd'hui qu'ils ont quitté leurs huttes forestières pour s'installer au village. D'éminents anthropologues soutiennent la thèse d'une survivance de la race néolithique. D'un naturel doux, honnête et serviable, les descendants de ces hommes de l'âge de la pierre ont assisté les

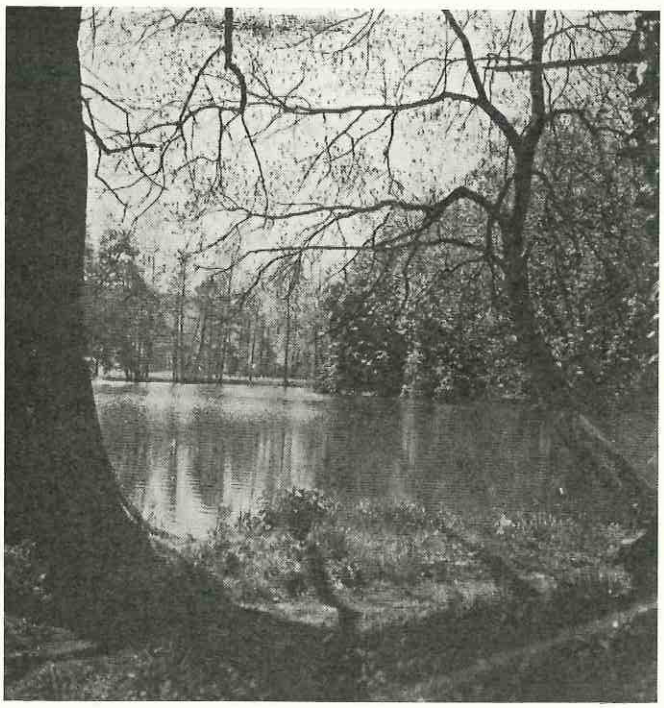

Étang du parc communal.

Cliché du S. I. de Nismes.

Celtes et les Gaulois dans leurs exploitations minières.

On retrouve au Moyen Age, sous le nom de nutons ces petits êtres obligeants et malicieux, vivant à l'écart des populations, mais leur rendant de multiples services tout en passant le plus clair de leur temps à la récolte des fruits sauvages.

Les contes de fées ne sont pas toujours pure invention mais sont souvent la transposition d'une réalité historique en une légende merveilleuse. Les lieuxdits « Trou des Nutons », « Rond-point des Nutons », etc. rappellent qu'à une certaine époque ces homoncules et leur famille ont habité ces lieux écartés. Il est intéressant de signaler cette dernière survivance d'une race primitive qui, hélas, disparaîtra bientôt complètement, car ces *rari nantes* ne tarderont plus à être submergés par le tourbillon de l'âge atomique.

Sobriquets et vieilles histoires.

Dans la plupart des villes et des villages, les habitants portaient jadis un sobriquet collectif dont ils étaient en général très fiers ... mais parfois offensés. Les Anversois sont des Sinjoren, les Dinantais des Copères et les gens de Frasnes sont des « leus ». Pourquoi ce nom terrible et dévorant ?... Du fait qu'ils célébraient la kermesse paroissiale de la S^{t} Remy le dimanche précédant la fête liturgique de ce bienheureux au lieu de le faire, selon la coutume, dans l'octave de la fête religieuse. Cette façon d'agir s'appelait « manger le saint patron ». Et cet abominable cannibalisme leur valut le nom de « loups » ou « leus ».

A Dourbes, ce sont les « coulivrots » ou orvets ; à Petigny les « chitards » (excusez !...) ; à Mariembourg les « coupeus de queue aux bourriques ». Cette dernière appellation tire son origine d'un incident tragi-comique datant de l'époque de la garnison espagnole.

Les fortifications de la ville de Mariembourg avaient été élevées par Charles-Quint, au début du XVI^{me} siècle, pour garder la plaine des Fagnes, porte ouverte depuis toujours aux invasions et armées étrangères. Située entre la noire forêt de Thiérache au sud et les bois de la Fagne, cette plaine basse, assez marécageuse, constituait une immense route menant vers le sud les hordes germaines dans leurs migrations séculaires, les légions romaines vers les marches de l'est, les armées françaises vers la Meuse et Namur (1) et, en 1944, l'armée américaine de libération. Mariembourg renforçait et verrouillait ce couloir et resta ville de garnison jusqu'au début de notre siècle. Donc, il y a quelques centaines d'années, par un petit matin brumeux, une sentinelle sommeillant sur les remparts entendit un bruit venant du sud : sur la route de Nismes, une troupe suspecte s'avançait à la file indienne. « Qui vive » cria en français le soudard ibérique. Sans répondre la troupe continuait son approche. « Qui vive » répéta la sentinelle en armant son mousquet. Cette fois les « agresseurs », simples marchands se rendant à la foire matinale, prirent peur et crièrent affolés : « Marchands de beurre d'Olloy ». Le soudard comprit mal... « Je n'ai pas peur du roi... je me f... du roi ». Et après cette déclaration de guerre, fit feu sur les suspects qui s'enfuirent à la débandade. Peu de mal heureusement : rien qu'un âne de bât qui y laissa le bout de la queue. Cette pièce à conviction fut déposée au procès intenté par les marchands à Mariembourg ; la risée publique — qui ne rate jamais une occasion — clôtura l'incident en gratifiant les gens de la ville du sobriquet péjoratif qui leur est resté jusqu'à ce jour.

* * *

Pour ce qui est de Nismes qui nous intéresse spécialement, le surnom de « Crayats » donné aux habitants est un sujet de fierté et est encore employé par les authentiques Nismois, vieux et jeunes. Centre important de l'industrie du fer depuis les Gaulois, patrie de nombreux maîtres de forges, seigneurs du Moyen Age et de l'époque moderne, la région voyait poindre les premiers indices du déclin de ses mines et fonderies d'où l'on ne tirait plus qu'à grand peine les « cens » ou hottes de limonite pour alimenter le fourneau du châtelain. Les Fondrys Midoux et Matricolo — du nom des maîtres mineurs Midoux et Mathieu Colot —, le Fondry Squelart et la Gourlotte, la Fosse Alwaque sur le Mousty étaient de

(1) En 1554 ces armées détruisirent tous les châteaux forts de la plaine.

dures exploitations. Les poches d'eau et siphons de l'Eau Noire provoquaient l'envahissement du fond des trous ; et l'on rappelle que le grand'père d'une vieille Nismoise d'aujourd'hui fut autrefois presque englouti avec ses outils dans le bas de la minière à ciel ouvert. Le fourneau Licot engouffrait d'énormes quantités de minerai ; c'est ainsi que le maître de forges dut bientôt récupérer pour la fonte les nombreux crassiers de déchets accumulés dans toute la région. Ces crasses et écumes, résidus de bas-foyers gaulois ou de fours romains, contenaient un pourcentage appréciable de fer. Les résultats d'une analyse récente d'un beau crayat ont révélé jusqu'à 32 % de métal brut. A la fonderie cet apport de matériel était le bienvenu ; et pendant un demi-siècle, tous les chariots et tombereaux (ou « bareus ») de Nismes et des environs s'emplirent de crayats et les amenèrent au fourneau. Un très gros crassier — vestige de l'industrie romaine — fut entièrement enlevé du pied de la Roche-Trouée ; un autre à Bousimont, près de St-Agapit, eut le même sort et dans la forêt des tonnes et des tonnes furent ramassées après chaque coupe.

Les pratiques industrielles et agricoles étaient intimement liées. Le charbon de bois était le combustible de la fonderie. Dans la forêt, on abattait le taillis jeune tout en réservant de ci, de là, quelques beaux chênes ou bouleaux. A la coupe suivante — après une révolution prolongée donnant du bois de mine — le taillis était débité en « cordes » et carbonisé en « meules » sur les aires de « fauldes » encore visibles actuellement. Ce mode d'exploitation abandonnait de nombreuses ramilles sur le terrain. On y mettait le feu après avoir rassemblé les pierrailles en tas. Les cendres s'incorporaient au terreau forestier ; on y semait le seigle entre les souches et les « péris » de cailloux, ce qui donnait de magnifiques récoltes pour alimenter gens et bétail. Quelquefois, on essartait deux années de suite. Après la seconde saison, le terrain se couvrait spontanément de genêts dont les villageois faisaient des toitures d'étables, des cloisons chaudes pour l'hiver, d'excellentes litières pour les animaux et, pour finir, de bons allume-feu. Au cours de ces travaux agricoles et forestiers, des tas de crayats étaient repérés et enlevés par tombereaux sur de nombreux revers et goulettes du grand bois.

Cette chasse aux crayats fut pendant longtemps la grande folie. Tous, hommes, femmes, vieillards, enfants, rassemblaient et voituraient les cailloux de fer cependant que les pièces d'or de Monsieur Licot apportaient le bien-être dans les foyers. Des crayats, il en venait de tous les villages voisins et de tous les pays où il n'y avait pas de fourneau. Après l'installation des chemins de fer, suivie de la suppression des forges du pays, on conduisit encore longtemps les crayats de la région dans les wagons qui les livraient aux usines de Charleroi.

Mais Nismes seul a conservé pour ses habitants le surnom de « Crayats » qui retentit, même dans les villes universitaires, pour saluer nos étudiants.

Une industrie disparue.

L'étranger visitant Nismes s'étonne de voir le long de la rivière et dans quelques rues un nombre inattendu de parcs à voitures et de petites bicoques en bois ou en pierre. Celles-ci ne sont pas, comme on pourrait croire, des étables ou des granges ; ce sont les témoins d'un artisanat local qui, pendant près d'un siècle, a apporté la prospérité aux habitants du village.

Vers 1850, le déclin des forges locales, l'émigration des fonderies vers les bassins houillers et la création des grands complexes métallurgiques modernes par les maîtres de forges du Couvinois imposèrent une reconversion profonde du travail ancestral. Après le fer, le bois... Le châtelain Licot, de Nismes, co-fondateur des Forges de la Providence à Charleroi, transforma sa fonderie en une scierie dite du « Fourneau » pour le débit des chênes tirés des énormes forêts de la région. Dès lors, l'augmentation du chiffre de la population s'accompagna d'une demande croissante en sabots. Cette chaussure moyenâgeuse, légère et chaude, était façonnée, souvent en forêt même, par des bûcherons spécialisés. Le bouleau, essence nombreuse et de belle qualité, était employé de préférence : les forestiers en réservaient tous les pieds francs et semis de belle venue dans les coupes de taillis. L'abandon de la charbonnette à fourneaux permettait le vieillissement des taillis qui fut porté à vingt-cinq ans en vue de la production du bois de mine réclamé par les charbonnages proches, alors

en plein essor. Dans les coupes de cet âge, on griffait le beau bouleau qui, vingt-cinq ans plus tard, convenait déjà à la fabrication des sabots. C'est ainsi qu'autour du bouleau, entre 1850 et 1870, se développa l'artisanat de la saboterie. Ce fut alors le boom économique qui accompagna en Belgique neutre le conflit des pays voisins : Nismes se transforma en un vrai village de pierres, sa population doubla en quelques décades grâce à ses carrières de calcaire et à ses ateliers. Ceux-ci se multiplièrent jusqu'en 1914 ; le travail s'y effectuait à la main, la spécialisation y était très poussée, donnant naissance peu les travailleurs à domicile. L'entre-deux-guerres vit prospérer de façon extraordinaire l'industrie sabotière locale ; malheureusement, elle fut bientôt supplantée par l'apparition des chaussures et bottes en caoutchouc ; en 1946, les grandes saboteries liquidèrent leurs stocks et leurs machines, laissant juste un petit atelier mécanisé tenir le coup jusqu'en 1960... Au grand dam de la population qui se tourna vers les poêleries voisines, perdant par là même son caractère villageois.

Pour ceux qu'intéresse le folklore, voici comment s'effectuait le travail du sabot à domicile aux temps anciens et dans les petits

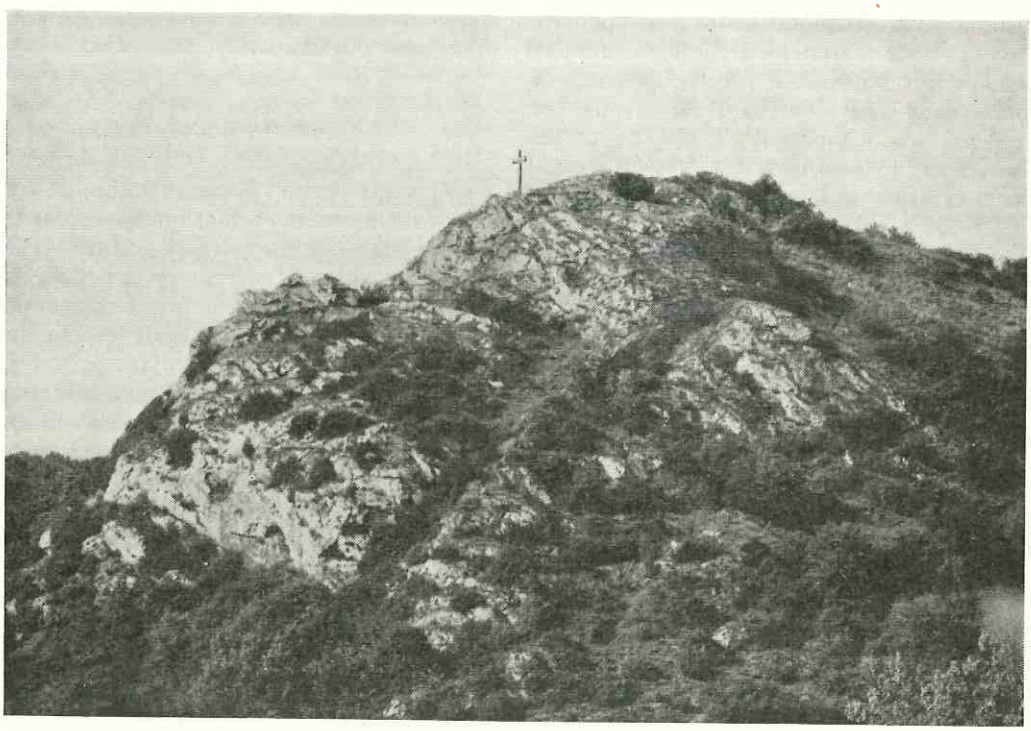

La Roche-à-Lomme.

Photo G. Matagne.

à une véritable industrie. Dans l'après-guerre les saboteries mécaniques se multiplièrent. Tandis que l'artisan travaillait encore chez lui, pour son compte personnel dans son petit atelier les maîtres-sabotiers, aidés de machines de plus en plus perfectionnées et de plusieurs centaines d'ouvriers, sortaient jusqu'à 10.000 paires de sabots par jour. Moteurs, rubans, tours, creuseuses, planeuses, abrités dans des bâtiments qui existent encore dans le village, remplacèrent peu à ateliers de la belle époque : les bouleaux délivrés sur pied par les communes ou les propriétaires forestiers étaient vendus aux enchères publiques en automne, abattus à la cognée en hiver et charriés vers le chantier de chaque artisan. Les terre-pleins actuels sont les anciens quais à bois des maisons et des saboteries. En été 1913, on comptait jusque 30 à 50 tas d'arbres le long des rues, des prairies et des vergers. Chaque sabotier possédait une baraque devant sa porte, près

de la rivière ou dans son jardin et y travaillait, souvent aidé par quelques apprentis et ouvriers. Les arbres étaient d'abord tronçonnés en rondins de 25 centimètres environ au moyen d'une grande scie à main actionnée par deux hommes. Ces rondins étaient eux-mêmes refendus, suivant leur diamètre, en quartiers grossiers, à la hache dite « merlin ». Ces blocs, préparés le lundi matin étaient alors empilés dans l'atelier. L'après-midi était consacrée uniquement à l'aiguisage et à l'entretien des outils. Pratiquement, on n'effectuait donc pas de gros travail le lundi et les loisirs étaient employés à jouer au bouchon avec les grandes pièces de cinq francs à l'effigie de Léopold II.

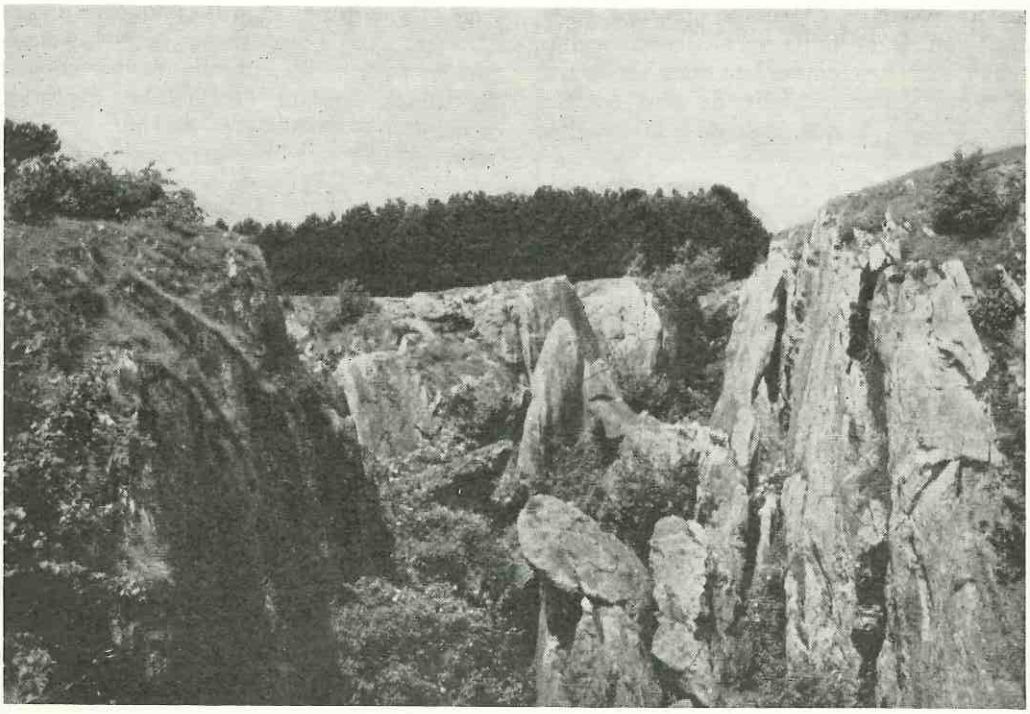

Le Fondry des Chiens.

Photo G. Matagne.

Le lendemain, le sabotier travaillait le bloc sur son établi appelé « coche », l'équarissait avec une hachette spéciale en forme de francisque (ablocage), puis le dégrossissait au moyen d'une grande « plane » de un mètre de long, attachée par un anneau à l'établi et munie d'une poignée en bois. Dès lors, le sabot ayant déjà pris forme, le planeur entrait en jeu, le fignolait au racloir et au canif, c'est-à-dire « le passait au fin tour ». Le bord du talon était scié, puis évidé au « noyau ». La « talonnière » donnait forme au talon et au contour général de la pièce brute. Deux sabots étaient fixés sur la « coche » ; la « gouge » avec la « foreuse » en T en creusait alors l'intérieur ; le « boutoir » en nivelait la plante; la « ruine », petite plane tranchante comme un rasoir, évidait et égalisait les bords du creux et le « racloir » parachevait rapidement le sabot. Les bords étaient passés au « canif » spécial et un petit trou permettait d'unir les deux sabots en une paire fine et élancée.

Groupés en « chapelets » de treize paires au moyen d'une « hart » en coudrier tordu, les sabots étaient déposés au grenier dans un séchoir appelé « touraille » où, sur des poteries trouées, ils subissaient l'action d'un feu de déchets et de copeaux. Le lendemain, les « bottes » de sabots étaient conduites au grenier des fleuristes, généralement des femmes. Celles-ci, parachevant le travail des autres catégories d'ouvriers spécialisés, abloqueurs, planeurs, creuseurs, etc... — ceci dans les ateliers les plus importants — noircissaient les chaussures, puis les décoraient de fines fleurs délicatement sculptées. Au

moyen de « griffets » et d'« évidoirs » la pointe du sabot était ornée de motifs décoratifs blancs sur fond noir. Une bride en cuir était ensuite clouée sur le dessus. Les gros sabots couverts, dits sabots-bottes, n'avaient pas de bride. Mais les sabots dits « de luxe » étaient quelquefois coloriés et vernis, imitant un soulier de cuir.

Les sabotiers chaussaient, évidemment, des sabots pris dans les « caffuts », pièces dont les trous ou défauts étaient apparus après finissage. Et pour être payés de cent paires, ils devaient en livrer cent quatre, couvrant ainsi les malformations cachées. Dans le dernier quart du siècle passé le travail mécanique, remplaçant le travail manuel, suivit le même processus : sciage, fendage au ruban, dégrossissage, creusage, polissage. Seules, la finition et l'ornementation étaient encore exécutées à la main tandis que les spécialisations étaient de plus en plus poussées dans chaque stade de la fabrication.

Le sabotier de toutes les époques gagnait bien sa vie. Au village, on travaillait ferme ; mais le bien-être et la certitude du lendemain permettaient aux travailleurs une insouciance et une franche gaîté dont le souvenir n'est pas près de disparaître dans le pays.

On rappelle souvent les plaisanteries incessantes, parfois joyeuses, parfois d'un goût douteux, dont s'amusait le village : parades de mardi-gras, ripailles et beuveries... Les vieux sabotiers, reprenant leurs outils en main, racontent avec fierté les exploits professionnels, artistiques et farceurs de leur corporation éteinte. Les bouleaux de nos forêts servent à présent à la fabrication de meubles hollandais, de cuillers pour l'Amérique et de panneaux pour l'Europe. Les « baraques » sont devenues garages pour les fils et petits-fils des artisans d'autrefois, suivant l'inéluctable évolution de la vie.

Fleuréart

M. P. Jos. BOVÉ

Fleuriste, Architecte-paysagiste

533, chaussée de Waterloo, BRUXELLES

TELEPHONE : 44.11.99.

Ses belles fleurs coupées

Ses plantes d'appartement de premier choix

Ses CRÉATIONS FLORALES artistiques pour toutes les circonstances

Membre affilié

DES FLEURS DANS LE MONDE ENTIER

Conditions spéciales aux membres d'*Ardenne et Gaume.*

RELAIS GASTRONOMIQUE
DES ARDENNES

HOSTELLERIE HENRY IV

39, Route de Rochefort **Han s/Lesse**
(Propr. Arl. ROULET - Tél. **084.37221**)

Pension tout confort - Cuisine et cave 1er ordre.
Week-end à forfait - Nombreuses promenades.
Tennis, équitation, pêche, canotage.

DINANT

Hôtel Henroteaux

36, Avenue Churchill **Tél. 082/22766**

Avant, ou après votre visite du
PARC NATIONAL DE FURFOOZ
venez vous restaurer chez moi.

Tout vous satisfera : la chère, le service, le cadre, le parking sous vos yeux, la vue sur la Meuse et ... le prix raisonnnable.

BASTOGNE

HÔTEL LEBRUN

Maison fondée en 1875

Tout confort.
Restaurant Ier Ordre-Cave réputée.
Tél. 062/21193

POUR VOS ACHATS DE LIVRES

revues et ouvrages scientifiques
manuels scolaires
livres d'intérêt général
(littérature, vulgarisation...)

notre service LIBRAIRIE

POUR L'IMPRESSION
DE VOS TRAVAUX

livres, catalogues
revues, périodiques
prospectus, travaux de ville

notre service IMPRIMERIE

POUR LA PUBLICATION
DE VOS OUVRAGES

livres scolaires
études scientifiques
(philosophie, théologie
mathématiques
littérature
économie...)

notre service ÉDITION

ÉDITIONS J. DUCULOT
s. a.
GEMBLOUX

Membres d'Ardenne et Gaume et amateurs de bonne chère

RENDEZ-VOUS AU RESTAURANT CHINOIS

Y-SING 新一酒樓

Vous y trouverez
— l'ACCUEIL CORDIAL d'un membre à vie d'*Ardenne et Gaume*.
— UNE CUISINE SOIGNEE par un chef cuisinier chinois.

LOUVAIN, 18, Rue de Paris. — Tél. (016) 280 52.
SALLE POUR REUNIONS, MARIAGES, BANQUETS.
Même maison : **LIEGE, 50, Boulevard de la Sauvenière. — Tél. (04) 233 578.**

Café - Restaurant « Au Bord de l'Eau »

Venez tous admirer et visiter les merveilles de Belvaux-sur-Lesse, charmant petit village des bords enchanteurs de la Lesse, à 2 km. des Grottes de Han. Son gouffre, ses rapides et ses jolies promenades. Ne manquez pas de venir à la jolie guinguette au bord de l'eau.

Terrain de Camping. — Pêche réservée.

E. GILLET, *BELVAUX-sur-Lesse.*

Tél. : (084) 362.71.

L'ELITE DES BOISSONS
- RAFRAICHISSANTES -

CIDRE RUWET

servi bien glacé.

Pour vos voyages à l'étranger,

VOYAGES BROOKE

48, Rue d'Arenberg,

BRUXELLES. *Tél. : 12.51.04*

Succursales à

LIEGE - GAND - CHARLEROI

HOTEL DU CENTRE

CELLES-lez-Dinant.

CUISINE RECOMMANDEE
CONFORT

Tél. Houyet 082/663.63.

SOURD'AVE LEZ WELLIN

HOSTELLERIE DU RY D'AVE

Propriétaire : **J. Marot-Didion**

Tél. (084) - 382 20

TOUT CONFORT - Pêche privée.

A 4 km. des Grottes de Han.

LA ROCHE EN ARDENNE

à 1.500 m. du Centre

Route de Houffalize, vous trouverez

L'HOTEL DE L'AIR PUR

RESTAURANT DE CLASSE

Réputé pour ses spécialités ardennaises.

Propr. : DUBOIS Jules. Tél. : 084/412.23.

CHINY-sur-SEMOIS

HOTEL DU POINT DE VUE

Tout confort - Cave et cuisine renommées

Site admirable.

Propr. : Mme Vve Taymans

Tél. Florenville 422

HOTEL — RESTAURANT — TAVERNE

« Aux Armes de Bouillon »

Relais gastronomique réputé.

30 chambres tout confort. — Chauffage central.

Garage. — *Prix modérés.* — Parking.

BOUILLON.

11 et 13, rue de la Station. — Tél. 460.79

NISMES

A LA BONNE AUBERGE

(Propriétaire WAIME-FRANÇOIS)

Les Touristes y trouvent accueil et bonne chère dans un cadre sympathique.

HOTEL DE LA LESSE

RESTEIGNE

PENSION — RESTAURANT

CUISINE SOIGNÉE — JARDIN D'AGRÉMENT

Tél. 381.29 à Wellin.

Café « LE ROYAL »

(Propriétaires : Mme Vve J. HUSSIN et fils)

11, Place du Luxembourg, IXELLES - Bruxelles.

TEL. : 12.93.36.

Le rendez-vous des membres **Ardenne et Gaume** *à la gare du Quartier Léopold.*

A LA GLYCINE, RESTAURANT

Vresse-sur-Semois (Tél. 11)

Le Home de la bonne cuisine
vous attend au bout de l'étape.

Collections anciennes intéressantes.

Exposition de la peinture moderne.

LA ROTISSERIE ARDENNAISE

SANCTUAIRE DU BIEN-MANGER

Réputée pour ses gibiers et spécialités ardennaises.

RESTAURANT, TAVERNE, BUFFET FROID.

SALLES DE BANQUETS

146-148, Boulevard A. Max, et 26, rue de Malines

Tél. : 17.58.17 BRUXELLES - Nord.

HOTEL - RESTAURANT

« La Fayette ». Tél. : 210.24.

69-87-89, Rue Jacquet, ROCHEFORT.

Cuisine soignée. - Prix modérés.

20 Chambres. Grand garage.

A l'entrée du Parc National de Lesse et Lomme.

HOTEL - RESTAURANT

« BEAU SITE BOHANNAIS »

BOHAN-sur-Semois.

PENSIONS, prix fixe et à la carte.

— *Spécialité : Truites et Jambon d'Ardenne.* —

Hôtel - Restaurant du Limbourg

Bonds Hotels — A-N-W-B — V-T-B

Tél. 21036 ROCHEFORT

M. WELS, Propriétaire

CUISINE BOURGEOISE - *Prix modérés.*

English spoken - Men spreekt vlaams.

Grande terrasse. *Garage gratuit.*

BOITSFORT — Face aux Etangs

Café-Restaurant Gambrinus

Spécialités d'Anguilles.
Ses Plats du Patron.

Chaussée de La Hulpe, 192. **Tél. 72.33.62**

TAVERNE-RESTAURANT

AUBERGE DU CHEVAL MARIN

(Propriétaire Hendrickx)

25, Marché aux Porcs (Marché aux Poissons)
BRUXELLES. — Tél. 13 02 87.

Table excellente dans un cadre admirable.
Anno 1680 — Renaissance espagnole.
Local d'*Ardenne et Gaume.*

RIJMENAM

4 km de Haecht —— 10 km de Malines
57, route de Malines
HOTEL - RESTAURANT
IN DEN BONTEN OS
Propr. D. Mayné-Moens. Tél. Malines 015 513.39
Cuisine du Patron — Grande spécialité d'asperges toute l'année, volaille, gibier de saison, anguilles.
REPOS — AIR PUR — SAPINIERES

HAN-SUR-LESSE

HOTEL DE BELLE-VUE ET DE LA GROTTE DE HAN

60 chambres tout confort.
Cuisine régionale réputée. — Prix modérés.
Son bar — Sa terrasse.
Tél. (084) 37.227 (Marche).

GEMBLOUX

LE PRINCE DE LIÈGE

Restaurant renommé

Sur la route de Bruxelles-Namur.

Propr. I. GARIN. **Tél. 081.61244.**

---

360 Magasins à votre service !

ÉPÉCÉ

(L'ECONOMIE POPULAIRE)

6 % de *Ristourne aux Coopérateurs.*

Siège : 30, rue des Champs, CINEY.

HOTEL DE LA POSTE — BOUILLON

Maison sympathique de 1er ordre. **Tél. 061/46006**

Restaurant COQ HARDI

8, rue de la Colline, BRUXELLES.

Cuisine renommée — Spécialités italiennes.
Cadre intime.
Propr. Luigi Vanoli. — TEL. 11.05.01.

PHOTO MAISON ZEGUERS

150, Rue Brogniez, BRUXELLES (Gare Midi).

Films et appareils photographiques.

Travaux pour amateurs. — Spécialité d'agrandissements de portraits rehaussés de dessin.
Conditions spéciales aux membres d'*Ardenne et Gaume.* — TÉLÉPHONE : **215327.**

MUNO — *HOTEL DE FRANCE*

Propriétaire : José BASTIN-NICOLAS — **Tél. Florenville 316.12**

ADREMA

la reine des machines à adresser.

1, boulevard E. Jacqmain, BRUXELLES 1.

Tél. : 17.01.10.

LIBRAIRIE DÉOME

4. Rue Léopold
ARLON
Téléphone **219 30**
La Librairie du Luxembourg
Folklore - Beaux-Arts - Sciences naturelles.

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI
A *ARDENNE ET GAUME*

AVE ET AUFFE : *Hostellerie du Ry d'Ave* (Sourd'Ave lez Wellin). Prop. J. Morot-Didion. Tél. (084) 38220.

BASTOGNE : *Hôtel Lelrun*. Tél. 062/21193

BELVAUX-s/LESSE : Café-Restaurant *Au Bord de l'Eau* (Prop. E. GILLET. Tél. 084/362.71).

BOHAN-s/SEMOIS : Hôtel *Beau Site Bohannais*. Tél. Vresse 513.

BOITSFORT : Café-Restaurant *Gambrinus*, 192, Chaussée de La Hulpe. Tél. 72.33.62.

BOUILLON : Hôtel-Restaurant Taverne « *Aux Armes de Bouillon* » (prop. M. F. VAN HAL) Tél. 061/460.79.

BOUILLON : *Hôtel de la Poste*. Restaurant réputé, Tél. 061/46006.

BRUXELLES : Taverne-Restaurant *Auberge du Cheval Marin*, Marché aux Porcs, 27. Tél. 13.02.87.

BRUXELLES : *Rôtisserie Ardennaise*, Bd. Adolphe Max, 146-148. Tél. 17.58.17.

BRUXELLES : Café « *Le Royal* » (prop. Mme Vve J. HUSSIN et fils). 11, Pl. du Luxembourg. Tél. 12.93.36.

BRUXELLES : Restaurant *Coq Hardi*, 8, rue de la Colline (prop. LUIGI VANOLI). Tél. 11.05.01.

CELLES : (près de Dinant) *Hôtel du Centre* (prop. ARMAND HOUZIAUX). Tél. 082/66363.

CHINY s/SEMOIS : *Hôtel du Point de vue* (prop. Mme Vve TAYMANS). Tél. Florenville 422.

DINANT : *Hôtel Henroteaux*, 36 avenue Churchill. Tél. 082/22766.

FLORENVILLE : *Hôtel de France*. Tél. 061. 31612.

FRINGSHAUS (Eupen) *Hôtel-Restaurant*, prop. Mme ESSER.

GEMBLOUX : Restaurant *Le Prince de Liège* (prop. GARINDOHET). Tél. 081/61244.

GEMBLOUX : (face gare) *Hôtel des Voyageurs*. Autocars, taxis, transports (prop. PIRSON et fils). Tél. 081/61053, 61777.

HAN-SUR-LESSE : *Hôtel de Belle-Vue et de la Grotte de Han*. (prop. J. HERMAN). Tél. 084/372.27 Marche.

HAN-SUR-LESSE : *Hostellerie Henry IV* (prop. Arl. ROULET). Tél. 084.372.21.

LA ROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur* (prop. JULES DUBOIS). Tél. 081/41.223.

LIÈGE : Restaurant Chinois Y-SING, 50, Bd. de la Sauvenière. Tél. : 04/23.35.78.

LOUVAIN : Restaurant Chinois Y-SING, 18, rue de Paris. Tél. : 016/28.052.

MANDERFELD : *Hôtel des Ardennes* (prop. Herm. HENKES). Tél. 55.

MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches*. Tél. Vresse 51.

MIRWART : *Hôtel Beau-Site*. (prop. Mme LÉONARD). Tél. 084/36227.

MUNO : *Hôtel du Centre*. (Prop. G. GODFRIN) Tél. 316.53.

MUNO : *Hôtel de France* (Prop. J. BASTIN-NICOLAS) Tél. Florenville 316.12.

NISMES : *La Bonne Auberge* (prop. Waime-François).

REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Étrangers*. Tél. 04/72.40.06.

RESTEIGNE : *Hôtel de la Lesse*. Tél. 084/38.129.

RIJMENAM : Hôtel *In den Bonten Os*. (Prop. MAYNÉ-MOENS). 57, route de Malines. Tél. 015/513.39.

ROBERTVILLE : *Hôtel du Lac, Barrage*. Tél. 089/77256.

ROCHEFORT : Hôtel-Restaurant *La Fayette*, 87, rue Jacquet. Tél. 084/210.24.

ROCHEFORT : *Hôtel-Restaurant du Limbourg* (prop. M. WELS). Tél. 084/210.36.

SAINT-HUBERT : *Hôtel de l'Abbaye* (Prop. V. DELFOSSE). Tél. 23 à Saint-Hubert.

SPA : *Hôtel des Palmiers* (prop. Charles LÉONARD). Rue du Waux-Hall, 37-39. Tél. 087/711.59.

TILF-sur-Ourthe : *Hôtel du Casino*. Tél. 04/68.10.15.

TORGNY (Lamorteau) : *Auberge de la Cigale* (prop. L. GHEDINI-PARUCINI). Tél. (063)57649.

VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines*. Tél. 11.

WERIS-BARVAUX : *Hôtel des Dolmens*. Tél. 086/211.03.

TORGNY

AUBERGE DE LA CIGALE

Chambres confortables, cuisine soignée.
Spécialités italiennes.

Propr. : L. Ghedini-Parucini.

Tél. (063) **57649.** — Utile retenir sa chambre.

HOTEL - RESTAURANT

BEAU SITE

à MIRWART. — Tél. (084) **36227.**

PECHE A LA TRUITE — PARKING

Altitude 400 m. — Site forestier de toute beauté.

HOTEL DU CENTRE

MUNO

Propriétaire : G. Godfrin.

TERRASSE A L'ETAGE — TELEVISION

Prix modérés.

Conditions spéciales pour les enfants de moins de 10 ans.

Tél. Florenville 316.53.

MANDERFELD (Eifel belge)

HOTEL DES ARDENNES

Propr. : Herm. HENKES. — Tél. Manderfeld 55.

Excellente cuisine bourgeoise. — Prix modérés.

Sites remarquables et variés.

PECHE. SPORTS D'HIVER. Alt. 550 m.

FLORENVILLE

HOTEL DE FRANCE

prop. : Jules BERTRAND

Tél. : Florenville 061. 31612.

SAINT-HUBERT

HOTEL DE L'ABBAYE

prop. : V. DELFOSSE

Son confort — Sa cuisine renommée
Ses spécialités ardennaises

Tél. 23 à Saint-Hubert.

C'est en Gaume que je suis né,
Toujours fier de mon passé.
CIDRE MUNAUT, vous boirez,
CIDRE MUNAUT, adopterez.

Prix et conditions :

VIRTON. Tél. 063.57026

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur - Trésorier, M. RENARD, 88, Avenue de l'Université, Bruxelles 5. - Tél. 472937.

ÉDITIONS D'ARDENNE ET GAUME

Monographie nº 1 (2e édition) :

«Géologie et Géomorphologie de la Région du Parc National de Lesse et Lomme» par Benoît Van de Poel. Prix : 40 F + port 2 F.

Monographie nº 2 :

«Seize Années au Service de la Protection de la Nature». Programme, activités et réalisations de l'A. S. B. L. «*Ardenne et Gaume*» depuis sa fondation. Prix : 60 F + port 3 F.

Monographie nº 3 :

«La Région de Furfooz dans l'Espace et dans le Temps». (Géologie, Géomorphologie et Préhistoire) par Benoît Van de Poel. Prix : 25 F + port 2 F.

Monographie nº 4 :

«Les Vestiges Archéologiques de la Région de Lesse et Lomme des Origines aux Mérovingiens» par E.-M. Mariën. Prix : 40 F + port 2 F.

Revue « Parcs Nationaux » :

Le fascicule : 30 F, port 1 F.

DIVERS

Cartes illustrées :

Parc National de Furfooz
2 cartes : 5 F
la série de 11 cartes : 20 F.

Parc National de Comblain-au-Pont
2 cartes : 5 F
la série de 4 cartes : 8 F.

Musée de Martelange
2 cartes : 5 F
la série de 4 cartes : 8 F.

Insignes :

30 F, port 2 F.

Écussons en décalcomanie, emblème de notre association :

1) Format : 20 mm × 15 mm.
Par minimum de 30 écussons : 30 F, port 1 F.
» » » 100 » 80 F, » » »
» » » 500 » 375 F, » » »
Ce petit format est tout spécialement recommandé à l'occasion de la fin d'année pour décorer lettres, enveloppes et cartes de visite.

2) Format : 75 mm × 55 mm.
La pièce 5 F, franco 6 F.
Par 10 pièces 50 F, franco 51 F.
Ce grand format convient pour être fixé sur toutes surfaces polies : glaces, carreaux, autos, mallettes et calepins.

Le montant des commandes est à virer anticipativement au C. C. P. 1695.93 d'*Ardenne et Gaume* en mentionnant la commande au dos du coupon.

Robert M. Rose
Gustave Van Geluwe

Tailors Hatters

SHIRT-MAKERS

68, rue Royale **BRUXELLES**

LA BOUTIQUE

IMPRIMERIE J. DUCULOT, GEMBLOUX

IMPRIMÉ EN BELGIQUE